ES PANGERMANISTES OPPOSERAIENT LE PRINCE DE BULOW A KUHLMANN

EXCELSIOR

9e Année. — N° 2.614. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. — NAPOLÉON.

Vendredi 11 JANVIER 1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (Xe)
Téléphone : Gutenberg 02.73 02.75 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL PARIS

TARIF DES ABONNEMENTS :
France..... 3 mois. 10 fr. ; 6 mois 18 fr. ; 1 an. 35 fr.
Etranger.. 3 mois. 20 fr. ; 6 mois 36 fr. ; 1 an. 70 fr.

PUBLICITÉ : 11, Bd d'Italiens. - Tél. : Cent. 80-88

:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

L'"AS DES AS" DES RÉGIMENTS DE FRANCE

Le président de la République française,

Sur le rapport du président du Conseil, ministre de la Guerre,

Décrète :

Article premier. — Le drapeau du régiment de marche de la légion étrangère est décoré de la croix de la Légion d'honneur :

« Merveilleux régiment, qu'anime la haine de l'ennemi et l'esprit de sacrifice le plus élevé.

» En Artois, le 9 mai 1915, sous les ordres du lieutenant-colonel COT, s'est élancé à l'assaut des ouvrages blancs, enfonçant, d'un seul bond, toutes les organisations ennemies, enlevant la cote 140, poussant jusqu'à Carency et Souchez.

» En Champagne, le 25 septembre 1915, sous les ordres du commandant ROZET, a conquis l'ouvrage de Wagram, au nord de Souain.

» Le 28 septembre, sous les ordres du lieutenant-colonel COT, a triomphé d'une organisation puissante, et, poussant jusqu'aux tranchées et aux bois de la ferme de Navarin, les a enlevés.

» Dans la Somme, le 4 juillet 1916, sous les ordres du lieutenant-colonel COT, après avoir franchi un glacis de 800 mètres, fauché par les mitrailleuses, a conquis à la baïonnette Belloy-en-Santerre et l'a gardé, malgré un bombardement intense, contre les efforts violents et répétés de l'ennemi.

» En Champagne, devant les monts de Moronvilliers, le 17 avril 1917, sous les ordres du lieutenant-colonel DURIEZ, puis du commandant DEVILLE, s'est élancé à l'attaque contre un ennemi résolu, trois fois supérieur en nombre. Par un combat corps à corps, ininterrompu pendant cinq jours et cinq nuits, s'est emparé des tranchées du Golfe et du village d'Auberive.

» A Verdun, le 20 août 1917, sous les ordres du lieutenant-colonel ROLLET, a enlevé le village de Cumières et son bois, avec une telle fougue, qu'il a dépassé l'objectif final qui lui était assigné. S'est ensuite rendu maître de la côte de l'Oie et de Regnéville. »

Art. 2. — Le ministre de la Guerre et le grand chancelier de la Légion d'honneur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 4 décembre 1917.

POINCARÉ.

Lieutenant-colonel **ROLLET**, commandant le régiment de marche de la Légion étrangère.

(Phot. Femina)

En remettant la Légion d'honneur au régiment de marche de la Légion étrangère, le général Pétain a dit aux admirables troupes que commande le colonel Rollet :

VOTRE DRAPEAU EST DÉCORÉ : TROIS LÉGIONNAIRES DE SECONDE CLASSE SONT CHEVALIERS DE LA LÉGION D'HONNEUR : CELA, C'EST POUR LE PASSÉ. POUR L'AVENIR, SACHEZ BIEN QUE JE NE ME LASSERAI PAS PLUS DE VOUS RÉCOMPENSER QUE VOUS NE VOUS LASSEREZ DE VOUS DISTINGUER A L'ENNEMI. S'IL LE FAUT, VOTRE DRAPEAU SERA DEMAIN OFFICIER, COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR ET, S'IL LE FAUT, ON VERRA DANS VOS RANGS DE SIMPLES SOLDATS PORTANT LES INSIGNES D'OFFICIER OU DE COMMANDEUR.

QUANT A VOTRE SIXIÈME CITATION, ELLE DOIT ÊTRE MARQUÉE PAR UNE FOURRAGÈRE SPÉCIALE. CETTE FOURRAGÈRE, JE VOUS L'ACCORDE : ELLE AURA LA MÊME COULEUR QUE LE RUBAN DE LA LÉGION D'HONNEUR.

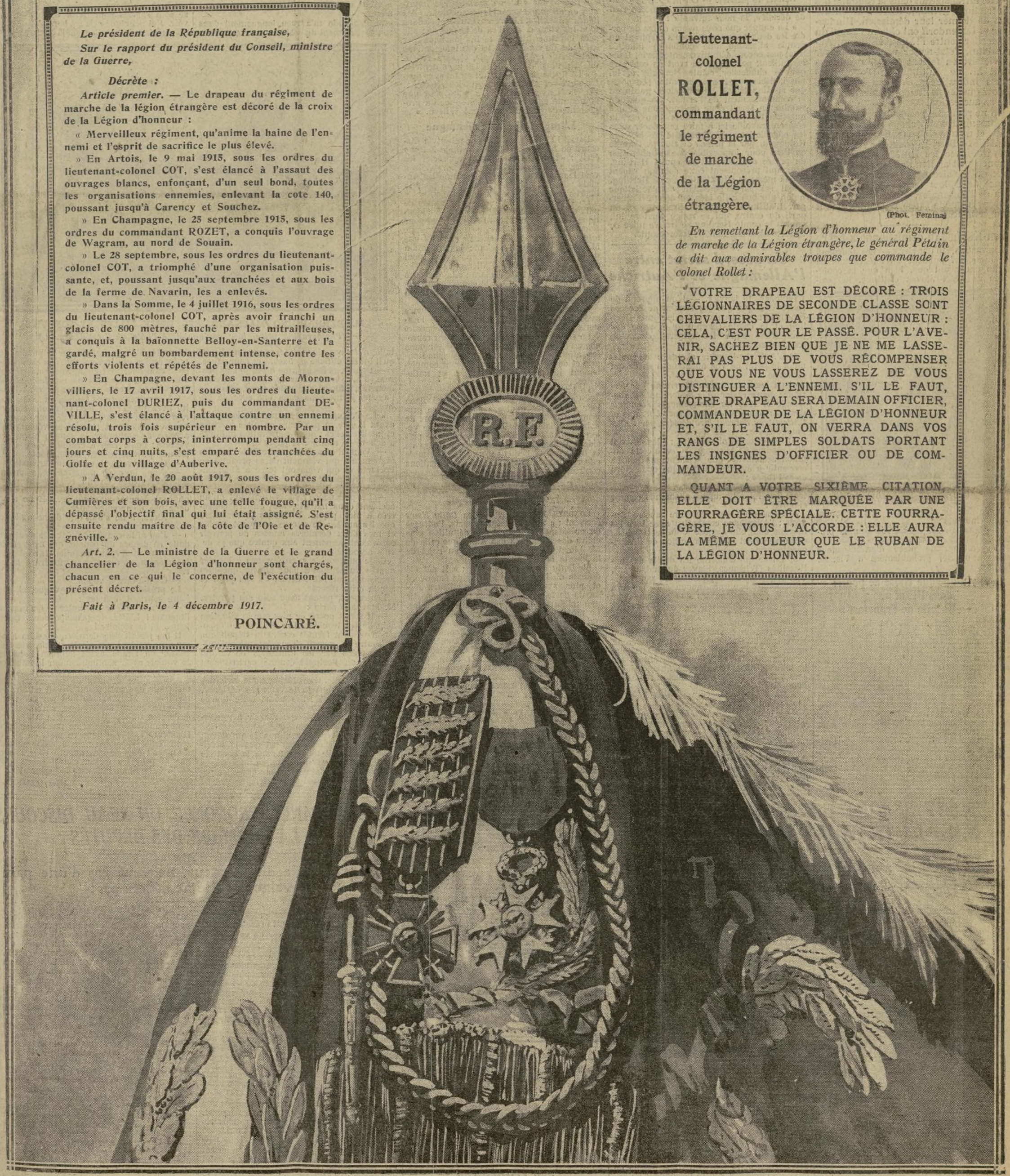

LA CRAVATE DU DRAPEAU DU RÉGIMENT DE MARCHE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE, LE SEUL QUI AIT LA FOURRAGÈRE ROUGE

Le 14 juillet dernier, le drapeau du régiment de marche de la Légion étrangère, qui était alors titulaire de quatre palmes épinglées au ruban de sa croix de guerre, se voyait attribuer la fourragère vert et jaune ; depuis, deux nouvelles palmes brillant sur sa cravate, le drapeauxfameu remplaça la fourragère vert et jaune par la fourragère rouge. Et maintenant — la nouvelle a paru hier au "Journal Officiel" — la croix de la Légion d'honneur voisine avec la croix de guerre aux six palmes... en attendant la rosette.

Ayuntamiento de Madrid

LA CRISE ALLEMANDE

HINDENBURG CONTRE KUHLMANN

Le maréchal voudrait provoquer la démission du sous-secrétaire d'Etat et envoyer à Brest-Litovsk le prince de Bülow.

Le maréchal Hindenburg est revenu de nouveau à Berlin pour « résoudre la crise ». Quelle crise ? Il y a donc encore une crise en Allemagne ?

Il semble, en effet, que le parti militaire ait été encouragé par le succès qu'il vient de remporter en imposant son point de vue intransigeant dans la conduite des négociations germano-russes. En menaçant de donner leur démission, Hindenburg et Ludendorff ont obtenu l'appui du chancelier contre M. de Kühlmann. Aujourd'hui, l'état-major voudrait achever sa victoire en faisant écarter définitivement M. de Kühlmann. D'après certaines indications, c'est au prince de Bulow que les militaires voudraient donner sa succession.

On ne reproche pas seulement à M. de Kühlmann d'avoir échoué dans sa diplomatie et de n'avoir pas réussi à entraîner les Alliés à Brest-Litovsk. On l'accuse de préparer avec les Russes une paix de renoncement au lieu de leur imposer une paix de victoire et de conquête. Si le prince de Bülow le remplace, selon le vœu de l'état-major, les délégués russes sauront à quelle sauce l'Allemagne veut manger la Russie. — J. B.

Von Kühlmann démissionnera-t-il ?

AMSTERDAM, 10 janvier. — Les journaux de Dusseldorf publient un télégramme de Berlin annonçant que, bien que la conférence de Brest-Litovsk continue, la position de M. de Kuhlmann est regardée comme intenable.

LE PRINCE DE BÜLOW

Sa démission est considérée comme probable.

On croit qu'une place d'ambassadeur lui sera offerte, probablement à Vienne. *(Radio.)*

« Il y a quelque chose de pourri dans l'Etat », dit la « Gazette de Francfort »

ZURICH, 10 janvier. — On lit dans la *Gazette de Francfort* : « Celui qui, au mois de novembre, lorsque le nouveau gouvernement prit la direction des affaires, crut à un peu de calme politique, a compté sans les pangermanistes.

» Ces pangermanistes croient représenter toute l'Allemagne et prétendent imposer leur volonté à la patrie. Plus le désordre à l'intérieur est grand, plus ils sont contents, car cela leur fournit l'occasion de faire appel à « l'homme fort », c'est-à-dire à la dictature.

» Au moment où l'union parfaite de l'Allemagne serait absolument nécessaire, ces cercles n'ont-ils rien de mieux à faire qu'à procéder à des attaques stupides et à exciter l'opinion publique ?

» Ces menées prouvent qu'il y a quelque chose de pourri dans l'Etat.

» Il serait temps de mettre ordre à cet état de choses. »

Le prince de Bülow ira-t-il à Brest-Litovsk ?

BERNE, 10 janvier. — On lit dans la *Deutsche Zeitung*, sous le titre : « Encore rien de décisif », la note suivante :

« Le danger que nous avons couru de perdre les deux hommes qui seuls inspirent au peuple allemand une confiance illimitée n'est pas encore définitivement écarté. Dans les milieux politiques, on croit au contraire que le chancelier comte Hertling a, lui aussi, déclaré qu'il ne resterait à son poste que si Hindenburg et Ludendorff gardaient le commandement de l'armée. La question Kühlmann serait donc devenue une simple question de personnes. Mais d'un certain côté on travaille ici à faire remplacer dans les négociations de Brest-Litovsk M. von Kühlmann par le prince de Bülow. Comme on tient pour impossible une collaboration du prince de Bülow et du comte Hertling, ceux qui préconisent cette solution sapent par là même la situation du comte Hertling.

» Il est particulièrement caractéristique qu'on attribue cette idée au député Erzberger. L'attitude du député Erzberger et du parti du centre, qui se range derrière lui, envers le comte Hertling se trouve mise de la sorte dans une lumière intéressante.

Un accord secret entre l'Allemagne et l'Autriche

LONDRES, 10 janvier. — L'on apprend de source tchèque que les termes de l'accord conclu le mois dernier entre le comte Hertling et le comte Czernin, à la suite des pourparlers entre les empires centraux, sont les suivants :

1° L'Autriche-Hongrie s'engage à soutenir « le point de vue allemand » en ce qui concerne :

a) La question d'Alsace-Lorraine : ce territoire devra rester sous la domination allemande et tous les changements éventuels dans les relations entre l'Alsace-Lorraine et l'Allemagne devront être décidés par l'Allemagne seule ;

b) Les colonies allemandes : elles devront être rendues à l'Allemagne. C'est à cette condition seulement que l'Allemagne pourra consentir à évacuer la Belgique et le Nord de la France ;

2° L'Allemagne s'engage de son côté à soutenir les intérêts austro-allemands comme ci-après :

a) L'intégrité du territoire austro-hongrois ; l'Allemagne combattra avec tous les moyens dont elle dispose toute tentative de démembrement et de diminution de l'Autriche-Hongrie ;

b) En ce qui concerne les droits des nationalités (Tchèques, Slaves du Sud, etc...), d'accord avec les aspirations du gouvernement austro-hongrois, aucun sort ne sera accordé aux nationalités que par une voie légale et à la condition que les avantages accordés ne leur permettent pas de se séparer de la monarchie ;

c) En ce qui concerne l'Albanie, le Monténégro et la Serbie, ces trois pays devront, après la guerre, être annexés au territoire de la monarchie et, comme les autres nationalités, conserveront leur autonomie et seront ainsi sous un protectorat austro-hongrois ;

3° En ce qui concerne les autres buts de guerre politiques et économiques des Empires centraux, ils seront étudiés d'un commun accord et soigneusement examinés.

En cas de désaccord sur un point quelconque, chacun des deux empires réserve la liberté de sa décision ;

4° L'Allemagne consent à la solution dite autrichienne du problème de Pologne. *(Information.)*

LE MESSAGE WILSON SERA RÉPANDU CHEZ NOS ENNEMIS

Ce document a été traduit par les Américains dans toutes les langues.

LONDRES, 10 janvier. — On mande de Washington, 10 janvier, au *Times* :

« Le président Wilson a pris des mesures pour assurer la plus grande publicité possible à son adresse dans les pays ennemis et en Russie.

» Le consul américain à Vladivostock fut un des premiers à en recevoir le texte.

» *Plus d'un million d'exemplaires imprimés en allemand seront lancés au-dessus des lignes ennemies.* L'adresse sera affichée dans tous les villages et villes de la Russie ; elle sera imprimée dans tous les journaux par les soins du comité officiel des informations maintenant créé en Russie, et sera répandue à profusion dans tous les pays neutres.

» Le discours sera traduit en idiomes austro-slaves et circulera en Autriche-Hongrie. Un effort considérable sera tenté pour que l'humanité entière ait connaissance du programme de paix du président Wilson. »

L'impression en Allemagne

BALE, 10 janvier. — Commentant le discours de M. Wilson, la *Freisinnige Zeitung* écrit : « Les Russes sauront apprécier les assurances du concours que M. Wilson veut leur prêter exactement comme les Anglais pour les conditions qu'il pose pour la liberté de la mer et de la navigation. »

La *Volkszeitung* dit : « Le programme de paix de M. Wilson est dans l'ensemble identique à celui de M. Lloyd George. Il est pour nous aussi inacceptable que le programme anglais. Plus brutalement encore que M. Lloyd George, il réclame la séparation de l'Alsace-Lorraine, qui, pour les neuf dixièmes, est peuplée d'Allemands.

La *Gazette de Voss* déclare : « Le discours du président Wilson est le complément tactique et nécessaire du discours de M. Lloyd George. »

Le *Lokal Anzeiger* écrit : « L'impudence avec laquelle les hommes d'Etat de l'Entente trompent le monde est sans bornes. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* reproche au président Wilson de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Autriche-Hongrie et de la Turquie, en négligeant complètement les réalités historiques et nationales.

Le journal ajoute :

« Contrairement au titre que M. Wilson leur donne, les quatorze points de ce programme constituent non un programme de paix mondiale, mais l'affirmation d'une volonté tout à fait antipacifique. Là où le président Wilson aurait pu servir la cause de la paix, non seulement il ne fait rien, mais encore il exprime clairement des intentions contraires. »

Ce que pense du message la presse britannique

LONDRES, 10 janvier. — Les *Daily News* écrivent : « Sous certains aspects, l'adresse du président Wilson est une définition plus claire des intentions des Alliés que celle de M. Lloyd George, notamment au sujet de la liberté des mers. »

Le *Daily Chronicle* déclare : « Il eût été difficile d'adresser un appel plus émouvant et plus sympathique aux meilleurs éléments de la révolution russe et aux partis non militaristes des puissances centrales. Le monde attend anxieusement la réponse qui lui sera donnée par ces puissances.

» Le seul point sur lequel l'opinion britannique peut ne pas être complètement d'accord avec l'adresse de M. Wilson est celui relatif à la liberté des mers. Si la guerre continue d'exister, pourquoi interdirait-on les opérations navales, alors que les opérations militaires pourraient continuer de subsister ? »

LE GÉNÉRAL NIVELLE commande les troupes de l'Afrique du Nord

Un ordre du jour du général Moinier, commandant en chef des troupes françaises de l'Afrique du Nord, vient de rendre publique la décision du 22 décembre dernier qui lui désigne pour successeur le général Nivelle, ancien commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est.

LE GÉNÉRAL NIVELLE

On sait que ce dernier, nommé généralissime à la suite de sa défense magnifique de Verdun, exerça ces hautes fonctions jusqu'en mai 1917. Remplacé par le général Pétain, il prit alors le commandement d'un groupe d'armées.

L'Allemagne va fermer ses frontières

ZURICH, 10 janvier. — La *Nazional Zeitung* de Bâle annonce que les frontières germano-suisse et germano-hollandaise seront fermées probablement deux mois au trafic commercial et au mouvement des voyageurs.

LE PRÉSIDENT EN EXIL

UNE ENTREVUE AVEC M. MACHADO

L'ancien chef de la République portugaise nous parle de la révolution de Lisbonne et de la situation en Espagne.

J'avais connu M. Machado ambassadeur du Portugal au Brésil. Je l'ai retrouvé, hier matin, sur le quai de la gare d'Orsay, tel qu'il était il y a quelques années à Rio-de-Janeiro : vif, alerte, jeune et gai.

Ses années de présidence, les difficultés qu'il vient de traverser, le bannissement dont il est victime, rien n'a pu altérer son heureux optimisme et l'affabilité de ses manières.

M. Machado m'a reçu longuement dans son appartement du « Majestic », où il s'installé avec ses deux filles pour un temps qu'il lui est difficile de fixer... et pour cause.

M. BERNARDINO MACHADO, SES DEUX FILLES ET SON FILS
(Photographie prise, hier après-midi, à l'hôtel où il est descendu.)

— Dans tous les cas, me dit-il, je suis heureux d'arriver en France, où je retrouve mon fils, officier sur votre front, et où, je l'avoue, je me sens dans une seconde patrie

» Le Portugal et la France étaient liés avant la guerre par leurs affinités morales et intellectuelles ; notre coopération militaire a achevé de réunir nos pays. »

— Vous n'êtes donc pas affecté par les événements qui viennent de se produire en Portugal et qui vous ont forcé à abandonner la présidence ?

M. Machado sourit :

— La présidence ? Mais ce n'était qu'un accident dans ma vie, tout entière consacrée à mon pays... D'ailleurs je considère que les années de guerre comptent double et mes deux dernières années de pouvoir équivalent largement aux quatre que je devais accomplir.

Cette philosophie m'encouragea à insister auprès du président pour obtenir quelques précisions sur l'état actuel de son pays et sur la crise récente.

Lentement, pesant avec soin ses paroles, M. Machado parla :

— Il serait puéril de nier que la situation actuelle est troublée. Des éléments d'opposition se sont formés contre la République et contre la guerre. Tous les mécontentements créés par les difficultés de vie qui existent au Portugal comme partout sont parvenus à amener la conspiration d'où est sortie la révolte. Il est fâcheux que certaines personnalités, que je ne veux pas désigner, aient couvert de leurs noms cette tourbe d'agitateurs et de mécontents.

— Comment ont-ils pu réussir à renverser votre gouvernement ?

— Ils ont réussi, continua le président, parce que ce gouvernement que je présidais s'absorbait tellement dans la conduite de la guerre et des affaires extérieures que, je l'avoue, j'ai négligé ces querelles politiques. Et ceci a été une faute.

— Pourrait-on craindre un changement dans la politique du Portugal à la suite de ce changement de personnes ?

M. Machado ne répondit pas directement à cette question et se borna à ajouter sur un ton un peu plus grave :

— La question est de savoir si ces personnalités dont je vous parlais pourront dominer ces masses turbulentes dont elles se sont servies pour livrer assaut au pouvoir. J'ai peur que cela ne leur soit difficile, et certains faits m'ont déjà prouvé cette difficulté. Mais je compte sur le peuple, sur notre nation entière, qui est sage et honnête, pour empêcher tout changement susceptible d'affaiblir les institutions républicaines ou d'arrêter la guerre avant sa fin victorieuse.

» Vous avez vu nos soldats au front, vous les avez jugés ? Eh bien ! ce sont eux qui représentent l'état d'esprit de notre pays.

» Notre peuple a marqué sa volonté bien arrêtée de continuer la guerre jusqu'à la victoire ; donc, rien à craindre de ces agitateurs provisoirement triomphants. »

— Ce mouvement est-il monarchiste ?

— Non, le parti monarchiste a prouvé son inexistence en ne réussissant même pas à faire nommer, depuis la République, un seul député ou sénateur... Il ne s'agit donc pas de monarchistes.

— Alors, il ne s'agit que d'une agitation momentanée ?

— J'en ai la conviction, car elle s'est produite en dehors du peuple, qui n'est réellement pas intervenu jusqu'ici. Il faut qu'il intervienne, et alors on reviendra à la vérité.

— C'est-à-dire à vous ?

Le président eut un geste vague, et, toujours souriant, conclut :

— A moi ou à un autre... Qu'importe l'homme ! L'idée, le principe seuls comptent... et la victoire !

Il me restait une dernière question à poser au président, qui, je le savais, vient de passer un temps assez long en Espagne. Je voulais avoir son opinion sur la situation de ce pays également troublé.

Après s'être défendu de porter un jugement sur une nation qui l'avait admirablement reçu, M. Machado finit par déclarer :

— L'Espagne surmontera sûrement les difficultés qu'elle traverse. Les Alliés doivent compter sur elle *et ne pas la négliger*. D'ailleurs l'arrivée dans ce pays de M. Joseph Thierry, votre nouvel ambassadeur, me paraît être de bon augure pour l'Espagne et pour les Alliés, car il saura faire sentir là-bas leur influence indispensable.

Jules CHANCEL

COMMENT SERONT GARANTIS LES EMPLOIS ET LE TRAVAIL DES MOBILISÉS

Le projet de loi a été déposé hier, sur le bureau de la Chambre, par le m nistre du Travail.

Voici les principales dispositions du projet de loi déposé hier par le ministre du Travail dans le but de garantir leur travail ou leur emploi aux ouvriers et employés atteints par la mobilisation générale :

ARTICLE 1er. — Les administrations et entreprises publiques ou privées devront garantir à leur personnel mobilisé, sur demande faite dans les conditions de l'article 5 ci-après, l'emploi que chacun occupait au moment de la mobilisation, toutes les fois que la reprise de l'ouvrier ou employé sera possible.

Pour cette appréciation, il sera tenu compte d'une part des changements profonds survenus depuis le début de la guerre dans le fonctionnement des administrations et entreprises, telles que destruction d'établissements, modifications importantes dans les procédés de travail, perte de clientèle ; d'autre part, des maladies, blessures ou infirmités de nature à modifier notablement l'aptitude des ouvriers et employés à l'emploi qu'ils occupaient avant la mobilisation.

S'il est resté apte audit emploi, l'ouvrier ou employé sera repris au moins au taux normal et courant de la rétribution de cet emploi dans l'administration ou l'entreprise, sans que le taux de son salaire ou de ses appointements soit inférieur à celui qui lui était attribué avant la guerre.

ART. 2. — Les contrats de travail écrits, à durée déterminée, reprendront, sauf l'impossibilité prévue à l'article précédent, pour la durée restant en cours au moment de la mobilisation.

Toutefois, la dénonciation pourra en être faite par l'employé, si les conditions en sont devenues nettement inférieures aux conditions normales et courantes de l'emploi ou si, libéré du service, il a dû, le patron ne pouvant reprendre l'exécution du contrat, se placer dans une autre entreprise.

ART. 3. — Dans les administrations et établissements de l'Etat, des départements et des communes, ainsi que dans les entreprises concessionnaires de services publics employant normalement plus de cinq cents personnes à titre permanent, il sera tenu compte aux intéressés des règles d'avancement, d'augmentation de traitement ou de salaires dont ils auraient pu bénéficier durant leur absence.

Toutefois, il n'est point porté atteinte aux règles de concours ou de choix qui s'appliquent à certains changements de grade ou d'emploi.

Dans les mêmes administrations, établissements ou entreprises, si la capacité de travail de certains hommes est diminuée par la maladie ou la mutilation, ou si l'organisation intérieure a subi de telles modifications qu'il serait impossible de donner à chacun l'emploi qu'il occupait avant d'être mobilisé, il y aura lieu, à moins d'impossibilité, d'offrir aux intéressés des situations analogues ou équivalentes.

L'article 4 dit que la preuve de l'impossibilité de reprise du contrat incombe à la partie qui se prévaut de cette impossibilité, et l'article 5 explique que seuls pourront bénéficier des dispositions de l'article 1er, en ce qui touche les entreprises privées, les ouvriers ou employés occupés dans l'établissement depuis au moins trois mois avant leur mobilisation et en ce qui touche les administrations et entreprises visées par l'article 3 les fonctionnaires, agents ou ouvriers employés à titre permanent ou engagés sans durée déterminée pour remploi ou emploi permanent.

Pour être valable, dit l'article 5, la demande de réintégration de tout ouvrier ou employé devra être notifiée dans le délai de quinze jours qui suivra sa libération ou le terme de son hospitalisation ou de sa convalescence.

M. DESCHANEL PRONONCE UN BEAU DISCOURS A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

" La France, a dit l'orateur, ne veut pas d'une paix de vaincue : elle ne cédera pas ! "

Hier, en prenant possession — pour la treizième fois — du fauteuil présidentiel, M. Paul Deschanel s'est adressé en ces termes à ses collègues :

« Mes chers collègues,

» Je ne puis mieux vous remercier de votre persévérante confiance, je ne puis mieux répondre à l'émouvant appel de l'Alsace criant sa douleur et son espoir par les lèvres de M. Jules Siegfried, qu'en proclamant une fois de plus votre volonté de réparer le crime commis il y a quarante-sept ans contre la France et contre le droit.

» *Point de repos pour l'Europe, tant que les armées allemandes tiendront l'accès des routes par où, plus de vingt fois, elles nous ont envahis. Point d'organisation internationale stable, tant que l'Allemagne, aux mains d'une caste conquérante, sera un instrument d'agression.*

» Si nous n'assurions pas aux peuples une paix sincère, tout le sang répandu ne serait que semence d'iniquité. Aussi, ce qu'ils regardent, c'est moins la date que le but.

» Gloire à ceux qui, en luttant pour leur existence, s'efforcent de préparer une humanité plus haute : la Belgique, dont le salut est, pour toute conscience, une question d'honneur ; l'Angleterre, qui, ayant fondé la liberté politique, défend avec nous la liberté du monde ; ceux des Russes qui, fidèles à la foi jurée, n'oublient pas que la France pour eux a loyalement risqué sa vie et refusent d'asservir la démocratie slave au militarisme prussien ; la Serbie, la Roumanie, la Grèce, qui, après des siècles de souffrances, sont les ennemies prédestinées du despotisme militaire ; le Japon, qui, par sa victoire de Kia-Tchéou, a mérité la colère de Berlin ; le Portugal, qui, à travers les troubles fomentés par l'Allemagne, continue d'écouter la voix de ses ancêtres ; l'Italie, avec laquelle, d'âge en âge, nous sauvons notre commun génie, et qui, sous les coups de l'Allemand, sent mieux encore son unité ; les Etats-Unis, qui, de Washington à Lincoln et à Wilson, ajoutent à la morale universelle de nouvelles clartés, comme ils ajoutent à leur drapeau de nouvelles étoiles ; la Chine, dont l'immense marché est désormais fermé aux convoitises germaniques ; le Brésil, dont les nobles fils avaient aussitôt protesté contre la violation de la neutralité belge ; à tous ceux qui, excédés par l'orgueil de l'Allemagne, lui ont déclaré la guerre ou ont rompu avec elle ; vingt-cinq Etats dressés ensemble, Société des nations alliées, à défaut de celle que l'Allemagne empêche, qui doit s'organiser, non pour anéantir un peuple — mot dépourvu de sens, qu'il faut laisser à la triste fureur d'aveugles ennemis — mais pour affranchir les nationalités opprimées et pour vivre elle-même à l'abri des menaces et des insultes, dans l'indépendance et dans la dignité !

« Gloire à nos morts, debout au milieu de nous et qui nous mènent aux combats, vrais maîtres de notre vie spirituelle, à ceux qui

LEÇONS PAR CORRESPONDANCE Rue de Rivoli, 53, PARIS PIGIER
Commerce, Comptabilité, Sténo-Dactylo, Langues, etc.

Ayuntamiento de Madrid

meurent comme ils ont vécu, simplement, offrant leur jeunesse, immolant leur sort et leurs foyers à l'idéal sublime dont la France est l'image !

« Nous voici, par la défaillance russe, à l'année la plus dure de la guerre. La France, victorieuse sur la Marne, sur l'Yser, à Verdun, la France, victorieuse en Lorraine, en Alsace, sur la Somme, sur l'Aisne, ne veut pas d'une paix de vaincue : elle ne cédera pas !

« Nous, messieurs, nous poursuivrons jusqu'au bout notre devoir. Depuis 1914, nous avons réussi à faire vivre les lois au milieu des armes, — et cela aussi honore la France ; — nous avons sans relâche fourni aux armées de la République ce qui leur était nécessaire, en même temps que, dans nos cent vingt séances par an en moyenne pour une tâche que la guerre a doublée, nous travaillions à mieux répartir les hommes mobilisés, à raviver l'activité économique, à remettre en état les régions libérées, à améliorer la condition des réfugiés et des prisonniers.

« En 1917, vous avez voté la réparation des dommages de guerre, œuvre de solidarité nationale et d'égalité, réalisant le droit nouveau dont les Assemblées de la Révolution avaient posé le principe ; la loi des pupilles, donnant pour foyer la patrie aux enfants de ceux qui sont tombés pour elle ; l'hommage à nos héros en la personne de Guynemer, par où, devançant le jugement de l'avenir, vous avez voué leur pure mémoire à l'immortalité ; l'emprunt, par où vous avez montré votre foi unanime dans nos destinées, votre propos d'exiger les réparations et les restitutions légitimes, et auquel le pays, comme toujours, a souscrit avec un admirable élan ; et vous avez presque achevé la loi des pensions, acquittant ainsi la dette sacrée de la nation envers ses défenseurs et leurs familles, envers ces blessés et ces mutilés que nous ne pouvons voir sans souffrir au plus profond de notre être, comme si nous-mêmes étions atteints dans notre chair et dans notre sang.

« C'est là, en ces actes où nos âmes se sont confondues, que l'ennemi, nos alliés, les neutres, c'est là que les populations stoïques de nos départements torturés, nos villes bombardées et ravagées, nos chefs et nos soldats magnifiques trempés aux plus rudes batailles trouvent, après trois ans et demi de luttes, la pensée constante, la résolution inébranlable des représentants de la France.

« Que l'envahisseur le sache : nous ne cesserons de soutenir le front, le front, c'est-à-dire la partie haute, exposée à ses coups, et qui ne se courbera pas devant lui, d'autant plus ferme qu'elle est plus près du péril.

« Nous opposerons à ses outrages un cœur inflexible, frappant les traîtres, enflammés d'une seule passion, celle de la France, pour sauver les biens suprêmes : la patrie et la justice. »

La Chambre a fait au discours présidentiel un accueil des plus chaleureux. Des applaudissements répétés et des cris de « Vive Wilson ! » ont salué le passage où M. Paul Deschanel a montré les Etats-Unis « ajoutant de nouvelles clartés à la morale universelle en même temps que de nouvelles étoiles à leur drapeau ». L'affichage du discours a été voté, à mains levées, à une énorme majorité.

L'ordre des interpellations

Après quelques paroles émues à la mémoire du comte de Hercé, député de la Mayenne, dont on venait d'apprendre la mort, M. Paul Deschanel donna lecture de sept demandes d'interpellation déposées.

La plus importante, celle de MM. Cachin, Renaudel et Albert Thomas, vise, nous l'avons dit, la conduite diplomatique de la guerre. M. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, proposa qu'elle fût discutée cet après-midi, après l'interpellation sur les prisonniers de guerre, ce qui fut décidé sur-le-champ.

Ce fut ensuite une série de colloques entre divers interpellateurs et le président du Conseil.

M. Mayéras, partisan d'un débat immédiat, s'étonna qu'un délai de vingt-quatre heures fût nécessaire au gouvernement pour trouver un commentaire français au message du président Wilson ; M. Tournade réclama la date du 25 janvier pour la discussion de son interpellation sur le cas du faux médecin-major Vachier ; M. Aristide Jobert, qui voulait interpeller sur la suppression d'un article dans un journal socialiste de Sens, obtint ce qu'il ne demandait peut-être pas : la discussion immédiate.

Mais ce fut extrêmement bref.

Après avoir lu l'article en question, où M. Clemenceau « infernal démolisseur de tous les gouvernements » était qualifié de défaitiste, M. Aristide Jobert, avec force gestes des deux mains, dénia au président du Conseil le droit de dire qu'on peut l'injurier :

— Nous ne réclamons que le droit de le critiquer ! dit le député socialiste de l'Yonne.

— J'ai accordé satisfaction à M. Jobert, répondit simplement M. Clemenceau. Et, dans la très grande généralité des sentiments, je suis d'accord avec lui.

M. Reboul protesta contre la propagation d'un bruit suivant lequel les députés se seraient attribué 200 francs par mois pour indemnité de cherté de vie.

— Cette assertion est fausse, dit M. Paul Deschanel.

Et M. Clemenceau ajouta :

— Si la preuve de ces faits m'était fournie, je sévirais !

M. Renaudel s'éleva contre l'interdiction de journaux socialistes au front et contre une enquête faite dans la zone des armées, sur l'ordre du grand quartier, pour se renseigner sur les lectures préférées des soldats.

— Saisissez-moi de faits précis ! répondit M. Clemenceau.

M. Deshayes fit allusion à une circulaire confidentielle du général en chef.

— L'avez-vous ? Pouvez-vous me la remettre ? demanda encore le président du Conseil.

Aujourd'hui, séance d'interpellations. Celle de MM. Cachin, Renaudel et Thomas sur la conduite diplomatique de la guerre — à l'occasion de laquelle M. Stephen Pichon prononcera un important discours — viendra aussitôt après l'interpellation de M. Pascal sur les prisonniers de guerre, dont la discussion doit être très brève.

Léopold BLOND.

LE "TIP" remplace le Beurre
Ang. Pellerin, 82, r. Rambuteau (2e)

DERNIÈRE HEURE

LA CONFÉRENCE SOCIALISTE INTERALLIÉE SE TIENDRA A LONDRES

Elle se réunira le 20 février et examinera les buts de guerre.

LONDRES, 10 janvier. — Le projet d'une conférence socialiste interalliée a été examiné hier par le comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions et le comité exécutif du Labour-Party. Cette conférence interalliée aura pour but, conformément à la résolution votée au Congrès des Trade-Unions à Blagpool, en septembre dernier, d'arrêter les termes d'un programme de buts de guerre communs pour tous les partis socialistes alliés.

La conférence se réunira à Londres le 20 février.

Les organisations qui seront invitées à y assister sont les suivantes : la Fédération américaine du travail ; le Parti socialiste français, ainsi que la Confédération générale du travail ; le Parti socialiste belge ; le Parti socialiste italien ; les Trade-Unions du Canada et, si possible, les représentants de la Russie, de l'Afrique du Sud, du Portugal, de la Grèce, de la Roumanie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Il a été proposé, au cours de la réunion d'hier, que le président du Congrès britannique des Trade-Unions, M. Ogdan, préside la première journée de cette conférence, alors que la seconde journée sera présidée par un délégué français et la troisième journée par un délégué américain. (*Radio.*)

Les élections législatives en Espagne auront lieu le 24 février

MADRID, 10 janvier. — Le roi a signé le décret de la dissolution des Chambres.

Les élections sont fixées pour la Chambre au 24 février, pour le Sénat au 10 mars. Les Chambres se réuniront le 18 mars.

Le parti radical-socialiste et le Comité Mascuraud

Ennemi de toute politique personnelle, le Comité Mascuraud reprend son autonomie

Au cours d'une réunion tenue au café du Globe, le comité exécutif du parti radical-socialiste avait, on s'en souvient, décidé de faire imprimer et de répandre dans toutes les communes de France les discours prononcés à la Chambre par MM. Caillaux et Renaudel le jour où vint en discussion la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien président du Conseil. A l'issue de cette réunion, les délégués du Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, connu sous le nom de Comité Mascuraud, résolurent de se retirer. Cette démission, ainsi que nous l'avons annoncé hier, a été approuvée mercredi soir par l'assemblée plénière du conseil de direction (Paris et départements) du Comité républicain de la place de Valois, et a été portée à la connaissance de M. Debierre, président du comité exécutif du parti radical-socialiste, par une lettre de M. Mascuraud.

Celui-ci nous a fait, hier, à ce sujet, les déclarations suivantes :

— Le Comité républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture a vécu côte à côte depuis vingt ans avec le comité du parti radical-socialiste. Ce n'est donc pas sans un vif regret que nous avons pris la décision que vous connaissez. Mais, ne voulant pas être tenus responsables des erreurs commises par le groupe politique auquel nous étions affiliés, nous avons résolu de faire la scission complète. Nous reprenons ainsi notre autonomie primitive. Nous restons attachés aux principes qui sont la base du programme du parti radical et radical-socialiste ; mais, tenant à assurer, aujourd'hui plus que jamais, le triomphe de notre politique, qui est avant tout une politique économique — la seule qui puisse être réalisée au lendemain de la cessation des hostilités — nous ne saurions en rien nous intéresser à des questions de personnes, qui ne peuvent que semer la division à un moment où il faut pratiquer l'union.

SI LES NÉGOCIATIONS DE PAIX GERMANO-RUSSE ÉTAIENT ROMPUES, LES MAXIMALISTES LÈVERAIENT TOUS LES HOMMES DE 18 A 32 ANS

Un accord des délégués de l'Ukraine avec les socialistes révolutionnaires de Petrograd.

PETROGRAD, 9 janvier. — Les journaux du soir croient savoir qu'un décret est préparé sur la mobilisation générale de tous les hommes de dix-huit à trente-deux ans, pour le cas où les négociations de paix seraient rompues.

On mande de Kief que le général Tabouy, chef de la mission française à l'ancien front Sud-Ouest, a remis au secrétaire pour les affaires étrangères de l'Ukraine une lettre l'informant que le gouvernement français l'a nommé son représentant près le gouvernement de la République de l'Ukraine.

La réception officielle du représentant de la France par le chef de la République aura lieu prochainement.

La délégation ukranienne a conclu un accord avec les socialistes révolutionnaires

LONDRES, 10 janvier. — La délégation ukranienne est arrivée à Petrograd. Elle a conclu un accord avec les socialistes révolutionnaires de gauche, accord basé sur la formation d'une république fédérale ayant une organisation centrale composée des représentants des Soviets locaux.

Cet accord doit être soumis à l'approbation de la Rada et du comité des Soviets.

La Rada continue à insister sur l'évacuation de l'Ukraine par les troupes russes et sur le libre retour des troupes ukraniennes en Ukraine.

Une entente paraît possible pour le transfert en pays neutre des pourparlers de paix

LONDRES, 10 janvier. — De source maximaliste, on annonce que les pourparlers engagés à Brest-Litovsk au sujet du transfert des négociations dans un pays neutre seraient en bonne voie de discussion.

Le Japon envoie à Vladivostok un navire de guerre

LONDRES, 10 janvier. — Le gouvernement impérial du Japon vient d'envoyer à Vladivostok un bâtiment de guerre qui y mouillera.

[Nous croyons que, pour le moment, le navire de guerre japonais envoyé à Vladivostock a pour instructions de mouiller dans le port et de garder une attitude expectante. Un débarquement ne se produirait qu'en cas de besoin.]

Des soldats russes se préparent à combattre sur notre front

Le premier bataillon de la légion russe créée sur le patriotique appel du général Lokhvitzky vient de gagner la zone des armées, où il a été accueilli avec beaucoup de sympathie.

Ce premier détachement est commandé par le colonel Gotoua, qui a conquis, en Champagne, la Légion d'honneur et la croix de Saint-Georges.

Les soldats, dont la plupart ont combattu sur notre front, portent sur la manche gauche un drapeau tricolore russe.

— Ce sont des hommes choisis parmi les plus braves, nous dit le général Lokhvitzky. Révolutionnaires, mais décidés à rechercher la victoire par les armes, ils ont accepté la discipline française et sont attachés à leurs chefs par les liens d'une affection confiante. Le devoir leur sera d'autant plus facile qu'ils en ont fait une des premières manifestations de leur idéal.

Le relèvement des tarifs des chemins de fer

Voici le texte de l'article unique du projet de loi déposé hier par M. Claveille, ministre des Travaux publics, et relatif à l'autorisation d'un relèvement temporaire des tarifs sur les grands réseaux de chemins de fer d'intérêt général.

ARTICLE UNIQUE. — Par extension des pouvoirs qu'il tient des lois et règlements en vigueur, ainsi que des cahiers des charges des concessions des chemins de fer d'intérêt général (grands réseaux et deux ceintures de Paris), le ministre des Travaux publics et des Transports est autorisé, sous les conditions suivantes, à homologuer exceptionnellement des relèvements des prix de transport sur ces réseaux, ainsi que des relèvements des taxes concernant les embranchements particuliers, jusqu'à concurrence d'une limite dépassant de 15 0/0 au plus les maxima inscrits dans ces cahiers des charges :

1° Seront exceptés de la majoration les transports militaires régis par le traité du 12 juin 1898, ainsi que le transport des colis postaux ;

2° Ces majorations exceptionnelles prendront fin, au plus tard, au 31 décembre de la sixième année qui suivra celle au cours de laquelle la cessation des hostilités aura été officiellement constatée ;

3° Lorsque les majorations affecteront uniformément l'ensemble des prix de transport, elles entreront en vigueur cinq jours après que la notification aura été portée à la connaissance du public par voie d'affiches.

La circulation des civils réglementée sur le littoral de l'océan Atlantique

A partir du 20 janvier prochain, la circulation des civils, Français et étrangers, se trouvera réglementée sévèrement de la pointe du Finistère jusqu'aux Basses-Pyrénées.

Les voyageurs français qui voudront pénétrer et séjourner dans la zone spéciale devront être munis d'un sauf-conduit délivré par les autorités civiles ou de la carte de circulation ; pour les étrangers, les demandes de carnets seront transmises par les autorités civiles — et avec leur avis — au bureau militaire de surveillance des étrangers à Paris.

Les particuliers domiciliés dans la Seine qui désirent se rendre dans la zone spéciale doivent adresser, s'ils sont Français, une demande de sauf-conduit — ou, s'ils sont étrangers, une demande de carnet d'étranger — à leur commissaire de police.

LA JOURNÉE JUDICIAIRE

Le capitaine Bouchardon a recueilli, hier matin, la déposition de M. Bouty, droguiste, rue de Dunkerque.

Celui-ci, qui possède une succursale à Rome, a expliqué au magistrat dans quelles circonstances il avait rencontré M. Caillaux dans cette ville.

Le lieutenant Jousselin a reçu la déposition d'une proche parente de M. Paul Comby qui s'est rencontrée dans une ville du Midi avec Mme Caillaux quelques jours avant le départ de celle-ci pour l'Italie.

Dans l'après-midi, le capitaine-rapporteur a entendu M. Morel, gouverneur du Crédit Foncier, sur la fortune de l'ancien président du Conseil.

Sur mandat du juge Drioux, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu une dame X..., puis M. Charles Humbert, sur quelques points de détail sur l'affaire Lenoir.

L'institutrice Hélène Brion a fait, hier après-midi, au greffe du tribunal, opposition à l'ordonnance du capitaine Larcher lui refusant sa mise en liberté provisoire.

Hier après-midi, le capitaine Mangin-Bocquet s'est transporté au ministère des Affaires étrangères afin de recueillir, dans l'affaire Goldsoll, les déclarations de M. Herbette, conseiller d'ambassade, directeur aux Affaires étrangères.

LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA HAUTE COUR SERA NOMMÉE MARDI

Les groupes du Sénat désigneront lundi leurs candidats.

Le Sénat nommera mardi, dans ses bureaux, les neuf membres et les cinq suppléants de la commission d'instruction de la Haute Cour. Il désignera également le vice-président chargé de présider la Cour de justice en cas d'empêchement du président.

Hier, à l'issue de la séance, les bureaux des groupes de l'Union républicaine et de la Gauche démocratique se sont réunis pour arrêter la répartition des sièges à attribuer dans la commission à chacun des groupes du Sénat, y compris celui de la droite.

Les groupes désigneront lundi leurs candidats.

Ajoutons qu'il est d'ores et déjà certain qu'une demande d'instruction complémentaire sera déposée dès que le Sénat, réuni en Cour de justice, aura entendu la lecture du réquisitoire introductif d'instance du procureur général.

M. A. Dubost parle au Sénat de la paix par la victoire

M. Antonin Dubost, réélu président du Sénat, a prononcé hier le discours d'usage devant une centaine de sénateurs.

Envisageant les sacrifices nécessaires pour arriver à la seule paix possible, la paix par la victoire, M. Dubost a convié les Français à jeter au brasier où se forge le salut de la patrie tout ce qu'ils ne lui ont pas encore donné.

— Que chacun s'interroge, a-t-il dit, — non pas au front, où le maximum des sacrifices est depuis longtemps consenti, et où les hautes qualités d'offensive de l'armée française se sont si souvent affirmées, — mais à l'arrière, où il y a encore trop de points morts autour desquels se brise parfois le grand courant de l'énergie nationale.

» Tout le monde est-il en guerre ? Tout le monde souffre-t-il, se prive-t-il et s'emploie-t-il ? Toutes les haines anciennes, sauf celle de l'ennemi, sont-elles abolies dans tous les cœurs ? Toutes les forces sont-elles mobilisées ou certaines ne se sont-elles pas elles-mêmes mises en sursis ?

» Nous n'avons plus le temps de mettre des sursis à la victoire, car nos ennemis savent se servir du temps par lequel nous voulions les user ; ils lui font rendre des forces, ils y trouvent des expédients et des surprises.

» Tels sont, mes chers collègues, les sentiments dans lesquels je dis franchement qu'il faut aborder l'année nouvelle, pour en finir avec le carnage déchaîné par l'Allemagne sur la civilisation. »

M. Antonin Dubost a été très applaudi.

Le Sénat s'est ajourné à mardi prochain.

NOUVELLES BRÈVES

L'appel des agriculteurs des anciennes classes. — D'une déclaration verbale que le président du Conseil vient de faire à M. Jean Durand, député de l'Aude, président du groupe de défense paysanne, il résulte qu'« il est à peu près certain » que les agriculteurs des classes 89, 90 et 91 mobilisés à la terre ne seront pas appelés, ainsi qu'il en avait été question.

Un nouveau carnet d'essence. — Les industriels travaillant pour la Défense nationale ont reçu, hier, le nouveau carnet d'essence dont la distribution est confiée à la préfecture de police.

Toute la correspondance et toutes les communications concernant la rédaction et l'administration d' « Excelsior » doivent désormais être adressées :

20, RUE D'ENGHIEN, PARIS (10e)

Bourse de Paris, 10 janvier 1918

VALEURS	Cours précédent	Cours du jour
PARQUET		
5 0/0 non libéré	... ..	... ..
5 0/0 libéré	88 45	88 45
3 0/0 amort.	67 25	... ..
3 0/0	58 25	58 25
3 1/2	90 ..	... ..
Tunis 1892	326 ..	329 ..
Afrique Occident.	351 25	354 ..
1865	550 ..	552 50
1871	366 ..	367 ..
1892	262 ..	261 ..
1898	306 ..	305 ..
1899	294 ..	294 ..
1910 3 %	285 ..	285 ..
1912	229 ..	227 50
1912 3 1/2	495 ..	495 ..
1887	44 ..	... ..
1890 3 %	54 ..	39 ..
Consolidé	43 50	44 ..
1891 3 %	37 ..	36 50
Espagne extér.	117 75	... ..
Italien 3 1/2	60 ..	... ..
Turc unifié	64 95	63 25
China 1895	402 ..	404 ..
Argentin 1909	490 ..	... ..
Japon 1910	85 25	85 90
Banq. de France	5220 ..	... ..
Comp. d'Escompte	768 ..	768 ..
Crédit Lyonnais	1100 ..	1095 ..
Obl. Com. 1879	448 ..	446 ..
— — 1891	299 ..	298 ..
— — 1899	324 25	325 ..
— — 1912	197 ..	195 25
Obl. Fonc. 1879	477 ..	477 ..
— — 1883	329 ..	330 ..
— — 1885	334 ..	333 25
Obl. Fonc. 1895	346 ..	348 50
— — 1903	380 ..	380 ..
— — 1909	203 50	203 50
— 3 1/2 1913	392 ..	390 ..
5 1/2 % 1917 lib.	349 75	348 75
5 1/2 % 1917 n. l.	314 25	314 75
Nord	1195 ..	... ..
Est	736 ..	750 ..
Lyon	908 ..	910 ..
Midi	882 ..	880 ..
Ouest	700 ..	703 ..
Orléans	1081 ..	1089 ..
Saragosse	454 ..	452 50
Nord-Espagne	414 ..	414 ..
Rio-Tinto	1839 ..	1834 ..
Suez	4615 ..	4608 ..
Briansk	241 ..	240 ..
Sosnowice	785 ..	770 ..
Métro	430 ..	425 ..
MARCHE EN BANQUE		
ACTIONS		
Haltzoff	348 ..	345 ..
Naftine	399 ..	402 ..
De Beers	385 ..	386 ..
East Rand	12 ..	12 ..
Rand Mines	80 75	80 25
COURS DES CHANGES		
Londres	27 13 .. à	27 18 ..
Espagne	690 .. à	696 ..
Hollande	242 1/2 à	246 1/2
Italie	67 .. à	69 ..
New-York	567 1/2 à	572 1/2
Petrograd	... .. à	... ..
Suisse	126 1/2 à	128 1/2
Suède	187 1/2 à	191 1/2
Norvège	179 1/2 à	183 1/2

METAUX A LONDRES. — La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrable 3 mois, 110 ; Electrolytique, 123 ; Etain, comptant, 289 ; livrable 3 mois, 284 ; Plomb anglais, 28 1/2 ; Zinc, comptant, 54.

LES COMMUNIQUES OFFICIELS

Front français

14 HEURES. — Nous avons aisément repoussé un coup de main ennemi sur nos petits postes à la lisière ouest de la haute forêt de Coucy.

Activité assez marquée de l'artillerie dans la région de Vauxaillon.

Partout ailleurs, nuit calme.

23 HEURES. — Activité réciproque d'artillerie en Champagne, dans la région des Monts et sur le front Bezonvaux-bois des Caurières. Pas d'action d'infanterie.

Front britannique

9 HEURES 40. — Aucun événement à signaler en dehors d'une certaine activité de l'artillerie ennemie vers Gonnelieu.

22 HEURES. — Ce matin, un régiment de fusiliers ont attaqué sur trois points les tranchées allemandes au sud-est d'Ypres. Ils ont fait subir de nombreuses pertes aux occupants et ramené des prisonniers et des mitrailleuses.

Activité de l'artillerie ennemie, au cours de la journée, au sud de Bullecourt.

AVIATION. — L'activité aérienne a été grande dans la matinée d'hier. Nous avons fait du réglage et pris de nombreux clichés. Des bombes ont été jetées sur les cantonnements et baraquements ennemis. Nos pilotes, opérant à faible hauteur, ont attaqué, à plusieurs reprises, à la mitrailleuse, les troupes allemandes dans leurs tranchées.

Quatre appareils ennemis ont été abattus en combats aériens et deux autres contraints d'atterrir désemparés. Trois des nôtres ne sont pas rentrés ; deux d'entre eux ont été vus entrant en collision au cours d'un combat au-dessus des lignes allemandes.

Front italien

Dans la journée d'hier la lutte d'artillerie, généralement peu intense, s'est faite par intervalles plus violente à l'orient du Brenta.

Nos groupes hardis d'exploration ont capturé quelques prisonniers à l'ouest de Canove di Sotto, sur la gauche.

Dans les graves de Papadopoli, des travailleurs et des soldats ennemis ont été dispersés. Des bombardes adverses posées dans les environs de Dona ont été réduites au silence par nos batteries.

Front de Macédoine

(9 janvier). — Activité d'artillerie réciproque à l'ouest du lac de Doiran.

Patrouilles ennemies repoussées vers Staravina (rive droite de la Cerna).

Journée calme sur le reste du front.

CEUX DE L'ENNEMI :

Fronts allemands

THEATRE OCCIDENTAL DE LA GUERRE. — Au sud-est d'Ypres, violente canonnade dans l'après-midi. A l'ouest de Zandworde, une forte attaque de reconnaissances, exécutée pendant la nuit par les Anglais, a échoué. Sur le reste du front, l'activité de combat est restée très faible.

THEATRE ORIENTAL DE LA GUERRE. — Rien à signaler.

FRONT DE MACEDOINE ET FRONT ITALIEN. — La situation est sans changement.

Fronts autrichiens

THEATRE ORIENTAL DE LA GUERRE. — Armistice.

THEATRE ITALIEN DE LA GUERRE. — A l'ouest d'Asiago, une attaque ennemie a été repoussée.

LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ et SANS SUCRE
NESTLÉ
En Vente partout
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

Ayuntamiento de Madrid

LE MONDE

LES COURS

— *LL.MM. le roi et la reine de Roumanie* ont célébré, hier, leurs noces d'argent à Jassy. La France entière adresse ses vœux aux souverains, dont la noble vaillance au milieu de tant de malheurs immérités fait l'admiration de tous.

CORPS DIPLOMATIQUE

— Le *comte Humbert de Laubespin*, premier secrétaire de la légation de Belgique à Paris, vient d'être nommé conseiller de légation sur place.

— Le *consul des Etats-Unis à Madrid* et *Mrs Palmer* ont donné une très élégante réception à laquelle assistaient :

S. Exc. l'ambassadeur des Etats-Unis et Mrs Joseph Willard ; le ministre de Roumanie, don Mariano Berullure, Mme Vieugué, femme du conseiller à l'ambassade de France ; M. et Mme Brugère, comte et comtesse de Viganotti, M. et Mme de Fonseca, M. et Mme de Salas, MM. Wilson, Hinckley et Scotten, attachés à l'ambassade des Etats-Unis ; M. Reynot, l'attaché naval, etc., etc.

INFORMATIONS

— *M. Almeric Paget*, un des journalistes anoblis par S.M. le roi d'Angleterre à l'occasion de la nouvelle année, prendra le titre de baron Queenborough, qui provient de l'ancien port de Kent, où M. Paget avait de grands intérêts commerciaux.

NAISSANCES

— La *comtesse de Gramedo*, née Spencer-Brown, a mis au monde un fils : Jehan.

MARIAGES

— Hier a été béni, en l'église Saint-Thomas d'Aquin, le mariage du *lieutenant René d'Amade*, du 8e chasseurs d'Afrique, fils du général d'Amade, commandant la 10e région, et de Mme d'Amade, avec *Mlle Campardon*.

Les témoins du marié étaient : le colonel d'Amade, son oncle, et Mme de Sainte-Croix. Ceux de la mariée : M. Armand Campardon et le général Renaud.

— Le 3 janvier a été célébré, dans la plus stricte intimité, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage de *M. Louis-M. Parent*, lieutenant-pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, avec *Mme de Crépy*, née Marguerite Fontaine.

— Le mercredi 2 janvier a été célébré, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, le mariage du *docteur Jean-Jacques Zislin*, médecin aide-major de 1re classe aux armées, avec *Mme Gillet*, née Germaine Pardailhé-Galabrun. La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité.

DEUILS

— Les obsèques du *général Grossetti* auront lieu ce matin. Le président de la République y sera représenté. Au nom du président du Conseil, ministre de la Guerre, le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, prendra la parole sur la tombe. D'autre part, le gouvernement du roi des Belges marquera, par la présence d'un délégué, l'hommage qu'il rend au vaillant défenseur de l'Yser.

Le convoi partira à onze heures de la maison mortuaire, rue des Volontaires, 29, et se rendra à la chapelle du Val-de-Grâce, où une messe sera dite. Il se rendra ensuite au Père-Lachaise, où le défilé des troupes aura lieu.

Nous apprenons la mort :

Du *général de Torcy*, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à Hyères, à l'âge de soixante-quatorze ans. Après la guerre de 1870, il fut attaché militaire à l'ambassade de France à Constantinople et à Vienne comme colonel, puis chef d'état-major du corps expéditionnaire de Madagascar comme général de brigade ; chef de cabinet du général Billot, ministre de la Guerre, et, comme général de division, il commanda la division d'Amiens et la division d'Oran. Au début de la guerre, le général de Torcy, alors âgé de soixante-dix ans, fut nommé au commandement de la 20e région, à Troyes, et l'occupa près de deux ans ;

Du *comte Pierre de Bourboulon*, ancien rédacteur principal au ministère de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, qui vient de succomber à Versailles ;

De *M. Hyérard*, récemment encore préfet de la Loire-Inférieure, en disponibilité, décédé en son domicile, 5, rue de Rome ;

De *Mme René Goblet*, veuve de l'ancien président du Conseil ;

Du peintre nantais *Alexandre-Jacques Chantron*, hors concours au Salon, membre de la Société des Artistes français, décédé à soixante-seize ans ;

De l'*adjudant Paul Malancon*, pilote aviateur, passé sur sa demande de la cavalerie dans l'aviation, tombé glorieusement en combat aérien, à Verdun, le 10 décembre dernier ;

Du médecin inspecteur *Mareschal*, commandeur de la Légion d'honneur.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

Le secret pour vendre mieux et meilleur marché est d'avoir acheté avant la hausse et de ne pas spéculer.

« **Tommy** », bottier, vous en donne l'exemple. Cinq et dix francs meilleur marché que n'importe où ! ! 1, rue de Provence, 23; rue des Martyrs et 81, passage Brady.

DENTS à palais libre, sans plaque, Bridge-Work et Couronnes posées *Sans DOULEUR* par MAXIME DROSSNER, l'inventeur du **Somnol**, Système incomparable. — Brochure gratis et fco. **72, Boulv Haussmann, 72** (*face le Printemps*).

Demandez de notre part la **Jolie Brochure illustrée** contenant quantité de conseils sur **LES SOINS DE TOILETTE** adressée gratuitement **A TOUTES NOS LECTRICES** par les **PRÉPARATIONS HÉRA** 81-83, rue de Chezy, à NEUILLY (Seine)

LE NOUVEAU DENTIFRICE DENTIX Agréable au goût et d'un pouvoir bactéricide puissant DONNE AUX DENTS UNE BLANCHEUR REMARQUABLE EN VENTE PARTOUT : Le Grand tube 1f50 GROS : LABORATOIRES SELMA 20 R. DAGOBERT-CLICHY (Seine).

BLOC-NOTES

Je viens de lire que depuis deux ans une armée anglaise combattait en Suisse. Une petite armée, très petite : disons un bataillon, et peut-être faut-il dire un peloton. Mais, armée ou peloton, la victoire vient d'être remportée, et le butin est maintenant en Angleterre.

Il s'agissait non pas de prendre une ville suisse, mais plus simplement de saisir 257 secrets de fabrication de teintures. Je connais quelques guerriers des tranchées qui, lisant ceci, hausseront les épaules. Ils auront tort. La prise est d'une importance aussi considérable peut-être que celle de 257 nids de mitrailleuses. En outre, l'opération n'alla pas sans danger.

Jusqu'ici, on le sait bien, l'Allemagne détenait le monopole des meilleures teintures. Ses chimistes avaient découvert des formules excellentes, et dont ni les Anglais ni nous ne savions percer le secret. Grâce à quoi des millions entraient chaque année dans ses coffres.

Or, un groupe de fabricants britanniques décidèrent d'ajouter aux combats militaires un épisode économique. Ils envoyèrent en Suisse des agents, qui engagèrent la bataille. Comment s'y prirent-ils ? Quelles furent leur tactique et leurs armes ? C'est ce que je ne puis dire. Le *Daily Mail*, où j'ai lu cette histoire, ne fournit pas de détails, et il est facile de comprendre pourquoi. Le fait est que les secrets furent pris l'un après l'autre. Le gouvernement anglais délégua un chimiste qui essayait les formules, en présence d'un agent consulaire. Car, même dans la guerre économique, il faut redouter les stratagèmes des ennemis.

Il faut même redouter aussi leurs violences. On nous dit que le représentant du groupe était traqué par les Allemands, chaque fois qu'il allait en Suisse. Ils lui volaient ses bagages ; ils mettaient un narcotique dans son vin ; une nuit, ils l'attaquèrent en pleine rue, et le laissèrent inanimé dans un ruisseau. Même ils eurent l'audace de le faire suivre jusqu'au Havre par des affidés, qui d'ailleurs furent arrêtés.

Mais, enfin, les 257 formules furent heureusement apportées en Angleterre, et j'imagine qu'un assez grand nombre d'industriels allemands doivent se trouver, à l'heure qu'il est, désolés. Si l'on parvient à supprimer la guerre militaire, ce dont je ne suis pas aussi sûr que tant d'autres, il demeurera, n'en doutons pas, une guerre comme celle dont on nous raconte ici un des premiers chapitres. Et dans cent ans les petits enfants recevront pour leurs étrennes des livres passionnants où seront racontés la « Grande guerre des textiles » ou « le Triomphe de la verrerie ».

Louis LATZARUS.

Silhouette

M. Antonin Dubost, que le Sénat vient de réélire président, est de ceux qu'on pourrait appeler les pères de la République, ayant lutté jadis contre l'Empire.

Il a été député, ministre, sénateur. Il préside le Sénat depuis que M. Fallières a été président de la République.

Il fut surtout remarquable comme rapporteur général des finances.

Chaque année, en cette qualité, il rédigeait un vaste rapport où il donnait les plus sages conseils sur l'art et la manière d'empêcher l'augmentation des dépenses et même de réduire les charges budgétaires du pays.

Chaque année, ce rapport était l'objet de louanges consciencieuses. Le *Temps* lui consacrait un article où il notait avec quelle énergie, quelle persévérance, M. Dubost rappelait les bons principes ; et il invitait les législateurs à s'inspirer vigoureusement de ces principes.

Après quoi, on s'empressait de voter toutes les augmentations de dépenses demandées, lesquelles, contrairement aux affirmations des économistes orthodoxes, n'étaient pas toujours des causes de ruine.

M. Antonin Dubost a failli être président de la République. M. Clemenceau, qui, depuis trente ans, avait pris l'habitude d'être le Warwick de nos chefs d'Etat, l'avait proclamé son candidat et avait d'avance excommunié ceux qui ne lui accorderaient pas leur suffrage. On brava l'excommunication dès la réunion préparatoire, et M. Clemenceau dut lui-même obtenir de son candidat qu'il se retirât.

Ce fut une scène tragique qui s'accomplit dans une petite salle du Sénat fermée par une porte en glace.

Devant cette porte attendaient députés, sénateurs et journalistes, se demandant ce qui pouvait bien se passer entre ces deux hommes dont l'un avait dit à l'autre : « Tu seras roi », et était obligé de lui déclarer à présent : « Il y a maldonne. »

Cela dura longtemps. Enfin la porte s'ouvrit, et l'on vit entrer M. Antonin Dubost, pâle, la mâchoire agitée par un tic dont il n'était pas maître, et, derrière lui, M. Clemenceau criant : « Vive la République ! »

Cela signifiait que le sacrifice était accompli.

Sur la voie de la canonisation

Plusieurs de nos confrères ont annoncé la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie, la prémotrice en France de la dévotion au Sacré-Cœur... La nouvelle est prématurée. A la vérité, après longues et prudentes enquêtes, la Sacrée Congrégation des Rites vient seulement de déclarer que les miracles exigés pour la canonisation lui apparaissent probants. Et Benoît XV a ratifié cette décision. Ce n'est pas encore la canonisation... Mais on peut dire que la principale étape est franchie.

MARIE ALACOQUE

Née en 1647, au village de Vérosvre, dans le Charolais, Marguerite-Marie Alacoque entra, à vingt-quatre ans, au monastère de la Visitation de Paray. C'est là qu'au milieu de grandes épreuves elle fut favorisée des révélations si célèbres dans l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur. Elle mourut en odeur de sainteté, âgée seulement de quarante-trois ans. Le procès de canonisation, commencé en 1715, dormit dans la poudre des archives de l'évêché d'Autun, pour n'en sortir et gagner Rome qu'en 1820.

En 1870, les zouaves de Patay arborèrent le Sacré-Cœur de Marguerite-Marie lors de la fameuse et terrible offensive.

C'est seulement en 1874 qu'eut lieu la béatification. Maintenant, selon les propres paroles du Souverain Pontife, l'approbation des miracles rend la canonisation assurée.

EN LIAISON

Il paraît que l'on va taxer les objets de luxe et qu'une commission est déjà nommée...

Chaque nouvelle taxe ne peut qu'être acceptée avec une résignation patriotique ; l'on sera même sage d'aller jusqu'à la joie, une joie ferme et austère, en constatant que tout impôt doit, en principe, être converti en canons et en obus. Mais cet impôt-ci nous remplira d'une allégresse particulière, si nous voulons bien y songer avec un peu d'attention.

Aimez-vous le luxe ? Oui, n'est-ce pas ? C'est la consolation de la vie. N'avoir que dix sous dans sa poche et acheter deux sous de pain et huit sous de violettes, voilà l'une des satisfactions les plus pures qui puissent échoir à un citoyen libre. Toutefois, il est permis de dépasser encore ce simple plaisir personnel et de remarquer que le luxe est manifestement le plus sûr moyen, pour la foule, de tendre son rêve et sa pensée vers la beauté, et de s'efforcer d'y atteindre. Vaille que vaille, il représente un peu d'idéal élémentaire, pour les plus bornés. Puis, c'est grâce au goût du luxe que l'on voit des collections magnifiques formées un peu partout, des châteaux splendides et de merveilleux parcs entretenus et conservés, de beaux et vieux hôtels défendus contre les vandales, sans parler des chevaux, des voitures, des robes, des bijoux, des fêtes, etc. En outre, la France excelle dans les pompes et les œuvres du luxe, elle y gagne argent et crédit dans le monde... Ah ! vive le luxe !

Mais, dès lors, voit-on bien les avantages d'une taxe ?

Tout objet de luxe, étant taxé, se trouvera ainsi nettement défini. On saura, sans hésitation possible, que c'est là marchandise de riches, destinée aux seuls riches, accessible à eux, rien qu'à eux. Et, dès lors, la vanité, la divine et sainte vanité aidant, ils vont se ruer plus que jamais sur ces choses dont la possession fera tant d'honneur : et plus ce sera cher, plus l'éclat sera grand d'y prétendre. Résultat : on recherchera bien davantage encore les beaux objets, les beaux hôtels et châteaux, les beaux parcs, les beaux chevaux, les beaux bijoux, les belles sculptures, ciselures, peintures — la Beauté, quoi !... Allons ! vive la taxe !

J'entends bien l'objection. Les nouveaux riches surtout s'offriront ces belles choses ?... Mon Dieu, qu'importe, pourvu qu'ils les gardent et les empêchent de périr ! Ce sont les soviets incendiaires et haineux, et non pas les nouveaux riches, qui nuisent à la beauté du monde. Les fils de ceux-ci seront probablement d'anciens riches, déjà raffinés : et, grâce à ces familles opulentes, on verra de la beauté sauvée, c'est là le principal.

Un parvenu disait, dans un dessin illustre de Forain : " Elle est jolie, la pierre de votre épingle de cravate : j'ai une cheminée comme ça.

Mot bien grossier, en effet, et bien ridicule. Néanmoins, la cheminée du bonhomme devait être magnifique, et il la préservait et soignait de son mieux. Que l'on taxe les cheminées précieuses, et notre parvenu va les acquérir éperdument de tous côtés, pour les conserver avec encore plus de fierté. L'art ne peut qu'y gagner : tout va donc parfaitement bien. — MARCEL BOULENGER.

La Seine charrie

C'est un spectacle à voir. En longs trains, les glaçons couverts de neige descendent au fil de l'eau, et il y en a tant et tant qu'on se demande d'où ils peuvent venir.

Ils flottent si doucement et si sûrement qu'on se demande aussi pourquoi on ne s'en sert pas comme moyen de transport. En dosant exactement la charge, on pourrait ainsi mener d'un endroit à un autre bien des choses.

Mais il faudrait craindre la débâcle.

En général, lorsque le fleuve commence à charrier des glaçons, on peut craindre que toute la rivière ne se prenne. Au fur et à mesure que le froid augmente, on constate que le courant devient plus lent : les glaçons ont l'air de flotter non plus sur une eau rapide, mais sur une huile lente, à peine fluide. Des monceaux de glace s'accumulent aux piles de pont. Bientôt, ils forment des caps qui coupent le courant, raccrochent sans cesse de nouveaux glaçons au passage, enfin constituent de véritables banquises.

Ces banquises sont de plus en plus envahissantes.

Enfin, il n'existe plus entre elles que de minces canaux qu'un glaçon de rien du tout peut obstruer.

Alors, si le froid augmente seulement d'un degré, on entend soudain d'un bout à l'autre de la rivière une sorte de cliquetis. Ce sont les diverses banquises qui se sont rejointes et qui viennent de sceller leur union.

C'est pour éviter ce phénomène curieux mais bien gênant que le service des eaux a ouvert les barrages de la Seine afin d'activer le courant.

L'esprit du front

L'*Echo des Gourbis* nous donne cette ingénieuse leçon de système métrique.

On distribue de la « gniôle », nom familier de ce qu'on appelait autrefois la goutte. Mais il y en a si peu qu'un des soldats, regardant au fond de son quart, s'écrie tout d'un coup :

— Ah ! je comprends ce qu'ils voulaient dire autrefois en classe quand ils me parlaient de la dix-millionième partie du quart !... C'était de ma ration de gniôle qu'ils voulaient parler.

LE PONT DES ARTS

Un nouveau livre de Gyp. C'est toujours spirituel, enlevé, amusant. Celui que nous allons lire s'appelle : *Ceux qui s'en f...*

Ce n'est qu'une brochure, il est vrai qu'elle est de Wells. Elle a atteint, en Angleterre, un succès tel qu'on en a vendu quatre cent mille exemplaires. *La Paix d'un homme raisonnable* va bientôt paraître en français, et il faut croire qu'elle aura chez nous aussi beaucoup de succès.

Dans les prochains *Ecrits nouveaux* on verra des pages d'André Suarès, un poème de Swinburne, un spirituel article d'André Germain : *la Fin d'Aspasine*, et un inédit de Verhaeren : *l'Idée de vitesse*.

LE VEILLEUR.

LA DOULOUREUSE

par Henry Fournier

LUI. — *Diable !... 99 fr. 95... Le quart d'heure de Rabelais !...*
ELLE. — *Demande-leur donc s'ils ne tiennent pas celui du Rabais,... pour voir...*

LES CONTES D'*EXCELSIOR*

DEVOIRS FÉMININS

PAR

MAURICE VAUCAIRE

D'un air d'autorité, la comtesse Antoinette de R... commande à sa femme de chambre :

— Louise, donnez un coup de fer à ma jupe... Je repars au front demain.

Louise a l'œil vague ; la pauvre fille est un peu bête.

— Laquelle ? La kaki ou la bleue ?

La comtesse s'énerve :

— La bleu-horizon... mes poilus en raffolent.

La femme de chambre disparaît en voyant arriver M. le comte. L'excellent homme a hâte de prouver à Antoinette qu'il est le plus dévoué des époux. Il lui dit, en la regardant par-dessus son lorgnon :

— J'ai fait passer des notes dans les journaux sur tes succès au Théâtre aux Armées.

— Je parie que tu as surtout parlé de ton monologue que j'ai supérieurement créé là-bas ?

— Oui, et de mes chansons que tu chantes si bien !

— Edouard, tu deviens cabot !...

— Franchement, je ne sais pas lequel de nous deux...

Antoinette se rebiffe :

— Dis donc !... J'ai l'air de te devoir tout, alors qu'au contraire...

— Tu exagères, Antoinette, tu exagères...

Antoinette soupire, un peu dédaigneuse ; quant à M. le comte, il lâche le terrain, il recule.

— On m'a donné une loge pour la matinée classique de demain, à l'Odéon. Tu emmèneras Jacques et Yvonne ; ils passent leur bachot cette année : il est utile qu'ils assistent à la conférence et à la représentation.

— Impossible, Edouard ; c'est toi qui les accompagneras !

— Je ne peux pas. J'ai des rendez-vous.

— Et moi, je pars à sept heures du matin...

— Où ?

— Au front.

— Encore !

— Oui. J'ai reçu un bleu. On organise un spectacle étonnant dans la forteresse de V... Je joue avec Dranem une saynète que j'apprendrai dans le train...

— Ecoute... tu te fatigues... Tu as très mauvaise mine...

— Je fais mon devoir, Edouard.

— C'est-à-dire que ça t'amuse follement !

— En tout cas, je ne suis pas une embusquée !

— Est-ce pour moi que tu dis ça ?

— Non, mon gros, tu as passé l'âge ; mais je pense à certaines de mes amies qui, elles, perdent leur temps dans les thés et les expositions... Tiens, Jeanne, par exemple ; je suis allée à deux heures pour la voir : elle dormait encore ; je n'ai pas insisté.

— C'est ignoble !... Enfin, diras-tu mon monologue ?

— Je verrai.

— Je dois te supplier, maintenant, comme un petit auteur qui implore une théâtreuse, pour être joué.

— Sois poli, ou je te rayerai de mon répertoire...

— Antoinette, le succès te grise... Tu

La paix pour votre hiver, ce n'est pas cher.

Mme Chartrain, de Saint-Bonnet-Briance (Haute-Vienne), est la maman d'une fillette de neuf ans. Cette enfant se portait à peu près bien pendant la belle saison, mais l'hiver venu elle n'allait plus bien du tout. On avait beau l'entourer de tous les soins, elle s'enrhumait au moindre froid, toussait, avait la fièvre, ne mangeait plus et ne dormait plus. L'existence de cette enfant était, comme celle de beaucoup de gens, divisée en deux périodes : dans la première elle profitait, et dans l'autre elle dépérissait. Ce petit jeu de bascule n'étant pas sans danger, la bonne Mme Chartrain aurait bien voulu y mettre fin. Ses essais n'ayant pas été couronnés de succès, elle décida de faire prendre à l'enfant les Pilules Pink dont on parle tant, et les bonnes Pilules Pink eurent tôt fait de fortifier la fillette tant et si bien qu'elle se joua des coups de froid, des coups d'air et de tous les mauvais coups de l'hiver.

« Vos Pilules Pink ont fait beaucoup de bien à ma fillette, écrivait-elle. Elle se porte maintenant très bien et n'est plus susceptible et fragile. Je ne manquerai pas, à l'entrée de chaque hiver, de lui faire faire une cure fortifiante avec votre précieux remède. »

Mlle CHARTRAIN

Nous demandons à tous les gens fragiles, petits ou grands, leur souvenir pour les Pilules Pink à l'entrée de la mauvaise saison. Une cure de Pilules Pink en ce moment fournira à votre organisme tout ce qui est nécessaire pour résister à toutes les attaques du mal qui se multiplient avec les mauvais temps, sous forme de : rhumes, bronchites, fluxion de poitrine, grippe, grippe infectieuse, influenza. Vous aurez ainsi la paix pour votre hiver et ce ne sera pas cher.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, les douleurs. Puissant tonique du système nerveux, elles guérissent aussi l'épuisement nerveux, la neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, et 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

Ayuntamiento de Madrid

LA SEMAINE ÉLÉGANTE

LE TROUSSEAU MODERNE. — DESSOUS DE CRÊPE DE CHINE ET DE SATIN. — COMBINAISONS ET JUPONS COURTS. — GUIMPES ET COLLERETTES DE TULLE ET DE DENTELLE.

LES MAGASINS vont commencer à préparer leur réclame de blanc qui, certes, était une de leurs grandes expositions en temps de paix; mais actuellement le linge est devenu si cher qu'il est difficile de renouveler une partie de son trousseau sans déséquilibrer son budget. Si nos grand'mères devaient aujourd'hui choisir un trousseau parmi les modèles qu'on nous propose, elles pousseraient des cris d'horreur. Toutes les couturières et même souvent les modistes se sont mises à chiffonner avec goût les bibelots soyeux et fanfreluchés dont se composent nos dessous ; chez elles on trouve des parures aussi écourtées, aussi étroites qu'il est possible de les faire et ajoutant le minimum d'épaisseur à la taille et au contour des hanches. Les chemises ressemblent à des combinaisons et l'on ne sait souvent si le petit vêtement court en satin garni de dentelle et de tulle est un jupon ou une culotte.

Pendant la période des jours froids, la culotte de batiste est remplacée, chez la plupart des femmes, par une culotte de satin d'une teinte claire ou bien assortie à la couleur de la robe ou, mieux, à la teinte des bas. Ce n'est pas le classique maillot serré au genou par un caoutchouc, qu'on trouve tout fait dans tous les magasins, mais une culotte plus large et garnie, comme la chemise, de dentelle, de bouillonnés de tulle ou de ruban passés dans des boutonnières faites à même le tissu. Le jupon est impossible à porter sous la robe actuelle s'il est chargé d'un volant garni de ruches ou de plissés, mais cependant, par coquetterie, et sauf sous la robe stricte des courses matinales, beaucoup de femmes ne veulent pas y renoncer. Quant à penser qu'un jupon peut tenir chaud, compris comme le sont la plupart d'entre eux aujourd'hui, c'est une pure illusion : les jupons sont en crêpe de Chine, en voile, en tulle, les plus... confortables sont en tricotine ou en satin, mais ils ne dépassent guère le genou. Ils sont garnis de larges rubans et de plis religieuse fixés par des rangs de jours ; ils sont taillés droit fil, prolongés par un corselet Empire, avec un étroit caoutchouc resserrant un peu l'ampleur à la taille.

Comme nous sommes loin avec ces jupons des dessous de percale et de broderie qui faisaient " bouffer " les jupes de nos aïeules ! Par exemple, un colifichet que nous leur empruntons, ce sont les guimpes, les collerettes et les intérieurs de corsage en tulle ou en dentelle qui viennent adoucir la note un peu sèche des gilets aperçus dans l'intérieur des manteaux. Avec le froid, les cols montants sont en grande faveur, mais il serait dommage que la mode arrivât à nous les imposer quand reviendra le printemps : l'encolure dégagée est si commode, si seyante et si jeune !

JEANNE FARMANT.

Robe de gros jersey de soie bleu marine ouverte sur une seconde robe de crêpe satin gris souris brodée d'acier. La ceinture remonte sur le corsage en bretelles brodées d'acier.

Robe de duvetine rouille et duvetine grise brodée d'argent. Les manches longues et ajustées sont agrémentées de petites manchettes formant dépassant en satin blanc. Col de satin blanc.

Robe de crêpe Georgette cyprès brodée et soutachée du même ton. Le corsage est complètement couvert de broderie et de bandes de loutre garnissant la basque devant. Col de loutre.

Manteau de peau de marmotte marron glacé brodé et appliqué de motifs de laine grise. Col, poignets et doublure en gros tissu de laine rayé et duveté comme une fourrure.

Redingote souple en velours de laine encens, laissant apercevoir le bas d'une jupe de loutre. Glands de soie sur le devant. Ceinture drapée en velours de laine. Lingerie de Jenny.

prends un de ces genres... Enfin !... Je vais dans le studio te faire une chanson, sur un air de revue...

— Je ne sais pas si j'aurai le temps de la regarder.

— C'est raide... Tout de même, sois gentille, tâche...

M. le comte sort. La femme de chambre introduit Jeanne, la dame qui n'est pas matinale.

— Ah ! te voilà !... dit la comtesse en souriant drôlement.

Jeanne, qui semble ne s'apercevoir de rien, parle le plus gentiment du monde :

— Il paraît que tu es venue tout à l'heure à la maison. Comment vas-tu?

— Surmenée, fourbue... Tant pis ! Je travaille avec un tel plaisir !

— A quoi, déjà?

— Tu liras ça dans les journaux... Mais je ne fais pas de mystère avec toi : je joue au Théâtre aux Armées... Tous les généraux me réclament ; j'enlève le cafard aux hommes qui s'embêtent au retour des tranchées.

— Tu as une si jolie voix ! Tu joues si bien !...

— Je vais te montrer des lettres admirables...

Antoinette ouvre un carton rempli de lettres, de programmes, etc.

— Tiens, celle-là est d'un colonel. Je trouve la fin charmante : « ... *La poussière de votre auto est à peine dispersée que mes poilus vous appellent à grands cris...* »

— Charmant !

— Voici des vers d'un modeste anonyme :

Pour avoir fait vibrer mon cœur
Salut, madame, mon vainqueur!

— Délicieux !

— Ça, c'est mon diplôme de caporal-clairon... Les zouaves m'ont nommée, à l'unanimité, caporal - clairon honoraire, pour... lis toi-même...

Jeanne lit : « ... *Pour nous avoir emballés par le feu sacré de vos chansons...* »

— J'appartiens aussi à l'escadrille de ....., en qualité d'observatrice-bombardière.

— C'est encore plus chic !

— J'aime tous mes grades avec la même ardeur !

— Ça te distrait !

Antoinette est vexée ; son aimable voix se modifie :

— Comprends pas !

— Je veux dire que tu vois des choses très intéressantes, que tu te prépares de beaux souvenirs et que tu t'amuses, puisque tu as un véritable tempérament d'artiste, la vocation...

L'aimable voix d'Antoinette se modifie encore ; elle devient plus lente, plus grave :

— Je fais mon devoir, Jeanne... J'aime mon métier, c'est entendu, et par tous les temps je me lève tôt, je me rends dans les secteurs... »

Elle insiste :

— Je me lève excessivement tôt !...

— Ce n'est pas comme moi : aujourd'hui, je ne suis sortie de mon lit qu'à deux heures...

L'aimable voix de l'artiste-amateur est maintenant au diapason de la plus vibrante sévérité :

— Je le sais, Jeanne.

L'autre, très naturellement :

— C'est que, cette nuit, j'étais de garde.

Stupéfaction d'Antoinette :

— Comment ! Tu es infirmière?

— Oui, depuis deux mois, à l'ambulance 178... Je veille trois nuits par semaine.

— Ah !...

Maurice VAUCAIRE.

THEATRES

Au Conservatoire. — Le comité d'examen pour les classes de déclamation vient de classer première Mlle Suzanne Delaur (classe Mounet) et lui a décerné le prix Ponsin.

Dernières. — La Scala annonce les dernières d'*Occupe-toi d'Amélie !*

Odéon. — L'Odéon donnera après-demain la première d'une comédie en un acte, en vers, de notre confrère Guy de Téramond : *Une répétition d'Esther*, qui accompagnera sur l'affiche *l'hèdre*, interprétée pour la première fois par Mme Vera Sergine.

AUJOURD'HUI EN MATINÉE ET EN SOIRÉE
A L'OLYMPIA NOUVEAU PROGRAMME
L'athlète DERIAZ Le singe FATHOU
La troupe des HAMAMURA
The TOMBOYS - MORCELLY - FAMA KOURA
Les VILLAERT-CLORIAN
ET PLUSIEURS NUMÉROS INÉDITS
Le SPECTACLE le MEILLEUR MARCHÉ

CE SOIR, à 8 h. 1/2
OUVERTURE DU CONCERT VICTORIA
61, rue du Château-d'Eau.
AU PROGRAMME : Mmes Marcelle YRVEN
DIETERLE, DELMARÈS, M. MONTEL, etc.
Attractions sensationnelles. Location : Nord 39-05.

GAUMONT PALACE
Au programme de cette semaine
LA REDEMPTION DE PANAMINT
comédie dramatique interprétée par D. Farnum et W. Kingston
LE ROI DE LA MONTAGNE
drame en 2 parties, joué dans un décor pittoresque par les acteurs des théâtres Gaumont
Les *Annales de guerre* et les *Gaumont-Actualités* relatant les faits importants du monde entier
Représentations tous les soirs à 8 h. 15
Matinées : Jeudis, dimanches et fêtes, à 2 h. 15.

La Journée :

Opéra, relâche ; demain, 7 h. 30, *Samson et Dalila, les Virtuozi de Mazarin.*
Comédie-Française, 8 h. 15. *D'un jour à l'autre.*
Opéra-Comique, relâche ; demain, 7 h. 45, *Béatrice.*
Odéon, relâche ; demain, 2 h., *Château historique ;* 7 h. 45, *Marion Delorme.*
Gaîté-Lyrique, 8 h., *la Fée aux roses.*
Vaudeville, 8 h. 30, *la Marraine de l'escouade.*
Variétés, 8 h. 15, *Polash et Perlmutter.*
Gymnase, 8 h. 45, *Petite Reine.*
Porte-St-Martin, 8 h. 15 *Grand-Père.*
Antoine 8 h. 15, *les Butors et la Finette.*
Trianon-Lyrique, 8 h., *la Mascotte.*
Châtelet, relâche ; demain, 8 h., *la Course au bonheur.*
Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, *les Nouveaux riches.*
Th. Réjane, 8 h. 15, *la 13e chaise.*
Apollo 8 h. 15, *l'Homme à la clef*
Palais-Royal, 8 h. 30, *le Compartiment des dames seules.*
Athénée, 8 h. 30, *la Dame de chambre.*
Bouffes-Parisiens relâche pour répétitions.
Nouvel-Ambigu, 8 h. 30, *le Système D.*
Renaissance 8 h. 30, *les Dragées d'Hercule.*
Cluny, 8 h. 30, *Quatre femmes et un caporal.*
Déjazet, 8 h. *les Femmes à la caserne.*
Edouard-VII, 8 h. 45, *la Petite bonne d'Abraham*
Femina, relâche pour répétition de la revue *Chut.*
Capucines, 8 h. 30, *Comme une fleur,* revue; *Carte de couchage, l'Habituée des Capucines.*
Th. Michel. 8 h. 45 *Judith*
Grand-Guignol, 8 h. 15, *Voyage à deux; les Monstres.*
Scala, 8 h., *Occupe-toi d'Amélie.*
Comédie-Marigny, 8 h. 30. *la Mariée du Touring Club.*
Caumartin, 8 h. 45, *la Jambe !* fantaisie-revue en 2 actes et 25 tableaux (dernières).
Th. des Arts, 8 h. 30, F. Cochin dans *la Libellule.*

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère. 8 h. 30. *la Revue féerique.*
Olympia. 2 h. 30 et 8 h. 30, *Vingt vedettes et attractions.*
Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucot, Rose Amy dans la revue.
Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Ça mord !* grande revue d'hiver Location Roqu. 30-12.
Nouveau-Cirque, tous les soirs et matinée mercredi jeudi samedi et dimanche.
Concert Victoria, 61, r. Chât-d'Eau, 8 h. 30, Yrven, Diéterle, Delmarès (Nord 39-05).

CINEMAS

Gaumont-Palace, 8 h. 15, *la Rédemption de Panamint.* Loc. 4, r. Forest, 11 à 12 et 15 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.

Candidatures nouvelles à l'Académie

La candidature de M. le maréchal Joffre au fauteuil de Jules Claretie a eu pour conséquence que MM. Abel Hermant, Henry Bordeaux, Camille Le Senne et Louis Bertrand se sont effacés devant le glorieux vainqueur de la Marne, à qui est assurée l'unanimité des suffrages de l'Académie.

M. Abel Hermant déplace seulement sa candidature. Il la pose au fauteuil d'Henry Roujon en concurrence avec MM. Louis Barthou et André Maurel.

De même M. Henry Bordeaux, qui devient le concurrent de MM. Du Plessys-Flandre-Noblesse, Alfred Poizat et Vigné d'Octon pour le fauteuil de Jules Lemaître ; M. Camille Le Senne, qui passe au fauteuil de Paul Hervieu, et M. Louis Bertrand, au fauteuil d'Alfred Mézières que visait déjà un autre candidat, M. Nauroy.

D'autre part, Mgr Baudrillart, directeur de l'Institut catholique, pose sa candidature au fauteuil du comte Albert de Mun.

La réception de M. Henri Bergson sous la coupole, par M. René Doumic, aura lieu le 24 janvier.

PETITS CONSEILS

Mme Madeleine de R... répondra à toutes les questions féminines qui lui seront posées. Timbre pour lettre personnelle.

Lisette. — Si vous désirez maigrir vite, prenez les *Pilules de Gigartina*, de Desvilles, pharm. 24, rue Etienne-Marcel, 12 fr. 50 le flacon fco, 7 fr. 50 le 1/2. Demandez-lui également *Titania*, pour enlever votre duvet, produit éprouvé, 3 fr. 60, franco.

Mme L... — Ne rendez pas la visite et, au bout de huit jours, envoyez une simple carte. Si ces gens ont la moindre éducation, ils comprendront que vous ne désirez pas entrer davantage en relations.

TABLEAUX MODERNES
PASTELS — AQUARELLES — DESSINS
par Abbema, Barillot, Berne-Bellecour, Bonvin, Boudin, J. L. Brown, Chintreuil, Corot, Courbet, Dagnan-Bouveret, Daubigny, Detaille, Diaz, J. Dupré, Fantin-Latour, Flameng, Forain, Gérôme, Gervex, Guillaumin, Harpignies, Isabey, Jacque, Jacquet, Latouche, J.-P. Laurens, Lebourg, Lefebvre, Morot, Muenier, de Neuville, O. de Penne, Pissaro, Puvis de Chavannes, Raffaëlli, H. Regnault, Ribot, Rochegrosse, Roll, Roqueplan, Th. Rousseau, Tassaert, Thaulow, Trouillebert, Troyon, Veyrassat, Vollon, Ziem, etc.
BRONZES
par Barye, Clésinger, Fratin, Landowski, P. J. Mène, Moignez
Vte Hôtel Drouot, s. 6, 17-18 janvier. Expos. 16.
Comm.-pris. Me Ch. DUBOURG, suppléant
Me F. LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart.
Expert : M. Georges PETIT, 8, rue de Sèze.

Abonnez-vous au
LAROUSSE MENSUEL
Revue encyclopédique illustrée
Le mieux documenté et le moins cher de tous les grands périodiques français.
Le No illustré (*1er samedi*) . . 1 fr. 25
ABONNEMENT POUR 1918
France et Colonies. . . . . 14 francs
Étranger (Union postale). . . . 16 francs
Pour l'envoi sous tube-carton ajouter 2 francs
En vente :
TOME I (1907-1910)
TOME II (1911-1913)
Chaque vol. : Br., 33 fr. : Rel. 43 francs
TOME III (1914-1916)
Le TOME III du *Larousse Mensuel* forme une collection d'une valeur et d'un intérêt d'actualité exceptionnels. C'est une véritable *Encyclopédie de la guerre* de 1914 à 1916.
Un vol. : Br., 35 fr. ; Rel. 45 francs
LIBRAIRIE LAROUSSE
13-17, rue Montparnasse, PARIS (6e)

SOCIÉTÉ ANONYME des
FILATURES, CORDERIES et TISSAGES d'ANGERS
J. Bessonneau, Administrateur
SOCIÉTÉ ANONYME au CAPITAL de 10 MILLIONS de FRANCS
ÉMISSION
de 40.000 Obligations de 500 fr. 6 %
Intérêt annuel : 30 Francs net de tous impôts présents et futurs, payable par moitié, les 1er Février et 1er Août de chaque année.
Les obligations sont remboursables par tirages au sort en 25 ans à partir de 1919. La Société se réserve le droit d'anticiper les remboursements en totalité ou partiellement à partir de 1923.
Prix d'Émission : 490 francs
Jouissance 1er Février 1918
Les Souscriptions sont reçues dans les Établissements suivants :
BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, à *Paris et dans ses Succursales et Agences ;*
CRÉDIT DE L'OUEST, *à Angers et dans ses Succursales et Agences ;*
SOCIÉTÉ CENTRALE DES BANQUES DE PROVINCE, 41, rue Cambon, Paris
Et chez les Banquiers membres du Syndicat des Banques de Province.
La notice prévue par la loi du 30 Janvier 1907 a été publiée dans le N° 1 du 7 Janvier 1918 du *Bulletin des Annonces légales obligatoires.* Les formalités légales prévues par la loi du 31 Mai 1916 ont été observées.

Aujourd'hui
Le Petit Parisien
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER
commence la publication de
LA NOUVELLE MISSION
DE
Judex
le grand roman-cinéma français
d'ARTHUR BERNÈDE
filmé par LOUIS FEUILLADE
(FILM GAUMONT)
où lectrices et lecteurs retrouveront, avec les personnages tant aimés par eux, ces mêmes qualités d'imagination, de pittoresque, de mouvement et de noble passion qui ont assuré à JUDEX le triomphe le plus beau et le mieux justifié.
A partir du Vendredi 18 janvier, LA NOUVELLE MISSION DE JUDEX sera projeté sur l'écran de plus de 500 cinémas français.

Pour Maigrir
PILULES GALTON, le meilleur amaigrissant
COMPOSITION EXCLUSIVEMENT VÉGÉTALE. — PAS D'IODE NI DÉRIVÉS IODÉS.
Réduction des Hanches, du Ventre, du Double-menton. — Disparition de la graisse superflue.
Le flacon avec instructions 5.80 f° (contre rmb. 6.05) : double fl. 11.30 f° (contre rmb. 11.60). J. RATIÉ, ph.ie 45, rue de l'Échiquier, PARIS

Ayuntamiento de Madrid

VUES DE LA CAPITALE ET DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE FINLANDAISE

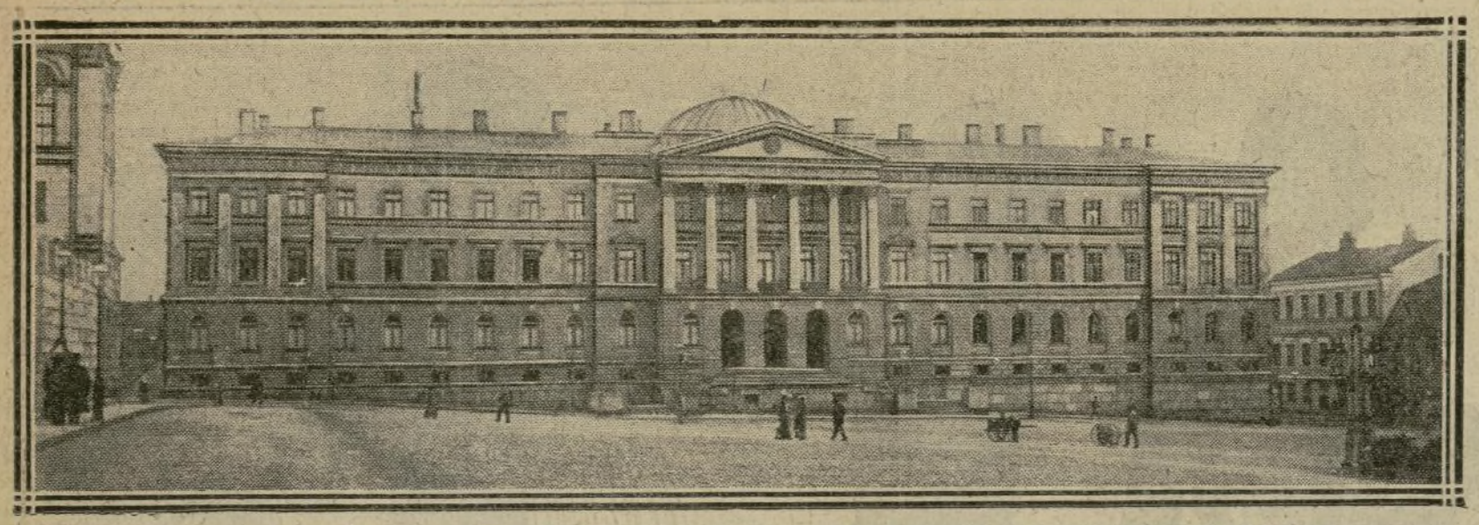

SUR LA PLACE PRINCIPALE D'HELSINGFORS SE DRESSE LE PALAIS DU SÉNAT

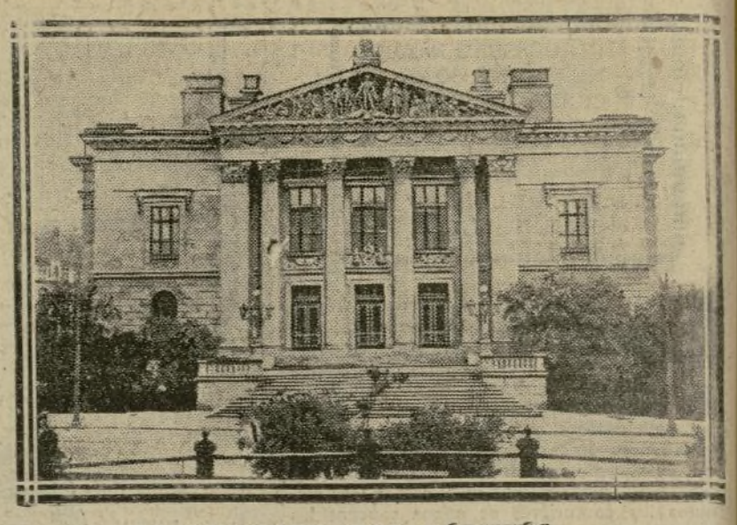

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

PHOTOGRAPHIE PANORAMIQUE D'HELSINGFORS PRISE D'UN JARDIN PUBLIC, LE LONG DU PORT. — A GAUCHE : LA CATHÉDRALE SAINT-NICOLAS

La Finlande, dont nous avons donné la silhouette dans notre carte de première page lundi dernier 7 janvier, est limitée, au nord, par la Laponie norvégienne; à l'ouest, par la Suède et le golfe de Botnie — partie nord de la Baltique; au sud, par le golfe de Finlande et la province de Petrograd; à l'est, par la presqu'île de Kola, sur l'océan Arctique, et par une bande de terre riveraine de la mer Blanche. Cette presqu'île et ce territoire sont revendiqués par la Finlande, née à l'indépendance le 7 décembre dernier

OCCASIONS sans PRÉCÉDENT

Le GARDE-MEUBLE DE L'ETOILE, 44, rue de Douai, vend pour le compte de différents clients obligés réaliser à tout prix plusieurs beaux et riches mobiliers. Salons dont 1 remarquable, Chambres, Salle à manger, Cabinet travail, Bergères, Bronzes, Tapis, MEUBLES DIVERS.

RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES DE TOUTES ET CAMIONS SUR DEVIS

vérifications, transform., tous travaux exécutés avec soins et rapidité en ses ateliers par la Sté S.A.T.N., pass. Marly, 9, Levallois (p. Champerret)

PAU Villégiature de repos Climat sédatif doux

Passer l'hiver à PAU. Grand confort L'HOTEL GASSION

SAVON « LE PLIANT »

Livra son immédiate. Pr prix et conditions, écrire: SAVONNERIE PROVENÇALE, MARS ILLE ST-JUST

NOTA. La Maison n'expédie que contre remboursts.

Pour guérir radicalement les ENGELURES ET CRÉVASSES il faut se servir du Baume Parisien. Le tube 2 francs franco contre mandat. Parfumerie de l'Eden, 37 passage Jouffroy, Paris.

Crème EPILATOIRE Rosée — L'ÉPILIA — du Dr SHERLOCK SPÉCIALE POUR ÉPIDERMES DÉLICATS Une seule application détruit en quelq. minutes POILS et DUVETS du visage ou du corps. Rend la peau blanche et veloutée. Flacon : 5f50 (mandat ou timbres). Envoi direct. S. POITEVIN, 2, Pl. du Théâtre-Français, PARIS

UNE BELLE POITRINE bien développée et ferme

(Photo Austin.)

Mme FANNY DELISLE de la Renaissance, se déclare enthousiaste de mon « Exuber »

VOILA le rêve caressé par tant de femmes et de jeunes filles pour lesquelles la Nature fut avare. Voilà aussi le regret et le profond désir de celles qui l'ont perdue à la suite de maladies, maternité ou autres raisons.

Ce fut mon rêve aussi et mon idée fixe pendant longtemps, pour m'affranchir des humiliations que je subissais en me voyant négligée à cause de ma poitrine plate, de mes épaules osseuses et entaillées par de profondes saillères, tandis que d'autres femmes, autour de moi, recueillaient tous les tributs d'admiration grâce aux lignes gracieuses de leur buste. Nul charme n'est plus admirable dans la femme que la beauté de son buste, et les toilettes les plus riches et les plus élégantes restent sans effet sur un buste maigre aux lignes plates et disgracieuses. Un heureux hasard — comme il en arrive quelquefois dans la vie — me fit découvrir une méthode de traitement simple et exclusivement externe, grâce à laquelle, en un peu plus de deux semaines, je fus entièrement transformée, et je possède maintenant des épaules bien modelées et des seins bien développés et fermes. Heureuse de mon succès, je ne veux pas monopoliser mon bonheur et j'offre gratuitement, soit de vive voix chez moi, soit par correspondance, au reçu du coupon ci-dessous, un conseil confidentiel sur ma méthode

Cette illustration montre ce que sont les résultats de deux à trois semaines d'application de mon

EXUBER BUST DEVELOPER

grâce à laquelle toute femme ou jeune fille, privée par la Nature du meilleur charme féminin, ou qui désire raffermir ses seins qui ont perdu leur fermeté primitive, obtiendra promptement des résultats qui l'émerveilleront.

(Photo Félix.)

Mme GENEVIÈVE DRAGHA de l'Olympia, est émerveillée du résultat obtenu.

EXUBER BUST DEVELOPER

que les docteurs en médecine les plus connus n'hésitent pas à recommander à leur clientèle, après en avoir constaté la merveilleuse efficacité, et sur lequel plus d'une de nos jolies artistes les plus admirées qui l'ont essayé sur elles-mêmes me témoignent leur plus vive admiration.

BON GRATUIT d'EXCELSIOR

Pour conseils ou essai GRATUIT pour recevoir verbalement, 11, rue de Miromesnil, ou par poste, sous enveloppe cachetée sans signe extérieur, les détails sur la méthode de Madame Hélène DUROY. Nom..... Adresse..... envoyer dès aujourd'hui à Mme Hélène DUROY, 11, rue de Miromesnil (onze). Division 136 i. — PARIS.

ATTESTATIONS

DEVELOPPEMENT DE LA POITRINE

Mme G. H.....	de 25 cent.	en 27	jours
Mme J. T., rue Bayen...	19 —	— 24	jours
Mlle R. N., rue Borghèse	22 —	— 26	jours
Mlle V. C., r. des Martyrs	16 —	— 17	jours
Mme O. C., r. Saint-Roch	20 —	— 25	jours
Mme P. S., rue Chapon...	20 —	— 30	jours
Mme L. P., rue Lanne...	18 —	— 21	jours

RAFFERMISSEMENT DE LA POITRINE

Mme O. B.....	en 25	jours	
Mme S. D., boulev. Beaumarchais....	19	jours	
Mme C. N., avenue de Breteuil.....	22	jours	
Mme Y. F., rue de Liège.....	29	jours	
Mme R. M., rue de Marignan.....	25	jours	
Mme T. R., rue Laffitte.....	22	jours	
Mme P. L., rue Albouy.....	21	jours	

ASTHME REMÈDE EFFICACE ESPIC Cigarettes ou Poudre. Tous Phies. Exiger signature J. E. PIC sur chaque cigarette

GOUTTES DES COLONIES DE CHANDRON

CONTRE MAUVAISES DIGESTIONS, MAUX D'ESTOMAC, Diarrhée, Dysenterie, Vomissements, Cholérine

PUISSANT ANTISEPTIQUE DE L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN

DANS TOUTES LES PHARMACIES VENTE EN GROS : 8, Rue Vivienne, Paris.

VOIES URINAIRES Maladies de la PEAU

Prostate, Varicocèle, Impuissance, Ecoulements, Rétrécissements, Filaments, Mérite, Pertes, Eczéma, Démangeaisons, Gale, Dartres, etc. Consultez les Docteurs Spécialistes de l'INSTITUT MILTON. Grande Clinique universellement connue pour la supériorité de ses traitements et la modicité de ses prix. 7 et 9, Cité Milton, pr. r. des Martyrs Paris (9e). 606 Salons spéciaux pour dames. 914 Ouvert tous les jours, de 9 h. à 19 h. Traitements par correspondance.

VOULEZ-VOUS GUÉRIR ET GUÉRIR RAPIDEMENT ?

Maladies de la Femme LE RETOUR D'AGE

Exiger ce portrait

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE.

Les symptômes sont bien connus.

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrites, Fibromes, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies : le flacon, 4 fr. 25; franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

Notice contenant renseignements gratis. 293

Dans les colis que vous envoyez aux soldats n'oubliez pas de mettre une boîte de Phoscao et une boîte de Croquettes de Phoscao.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS DES DÉJEUNERS LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS

Aliment idéal des Anémiés, des Convalescents, des Surmenés, des Vieillards et de ceux qui souffrent de l'estomac ou qui digèrent difficilement.

PHOSCAO SUCRÉ 2 fr. 65 la boîte de 15 déjeuners. | PHOSCAO SANS SUCRE 4 fr. 80 la boîte de 32 déjeuners.

En vente : PHARMACIES ET ÉPICERIES.

ADMINISTRATION : 9 - Rue Frédéric-Bastiat - 9. - PARIS

QUEL DÉLICIEUX ARÔME !.. LE CAFÉ GILBERT EST VRAIMENT LE ROI DES CAFÉS.

Demandez les CAFÉS GILBERT dans toutes les Epiceries.— Pour la vente en gros s'adresser; CAFÉS GILBERT à POITIERS.—

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Ayuntamiento de Madrid